

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

8, rue Roquépine, 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, télécopie : 01 40 06 04 46

Mél. : dlf78@club-internet.fr, site : www.langue-francaise.org

N° 204

Avril - mai - juin 2002

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT

Le prix Richelieu à Bernard Le Saux. Jean DUTOURD 2

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Le rayonnement du français en Arménie. Nadia ANTONIN 4

Langue française et liberté. Salah STÉTIÉ 5

Écrire les genres en Suisse romande. Étienne BOURGNON 10

Les brèves. Corinne MALLARMÉ 11

LES LANGUES DE L'EUROPE

Une Europe bonne à jeter. Jean FABRE 14

Pour une politique du français en Europe. Philippe LALANNE-BERDOUICQ ; Brigitte SAUZAY15

Américanisation du *monde*. Konrad FUHRMANN ; Anna Maria CAMPOGRANDE 19

LE FRANÇAIS EN FRANCE

Vocabulaire :

L'Académie gardienne de la langue. 21

Mots en perdition. Jean TRIBOUILLARD 22

Acceptions et mots nouveaux. 23

Du Taënia au prion. Pierre DELAVEAU et Jean-Claude PETITHORY 24

Montagnes russes. Patrice LOUIS 26

Des zéros... à l'infini. Jacques MOULINIER 26

Aréopage – *aéropage*. Bernie de TOURS 28Extraits de *La Lettre* du CSA. 29

Décade ou décennie ? Janet RAFFAILLAC 30

Un tigre dans le moteur. Georges GRÉCIET 31

Style et grammaire :

Faut-il ou vaut-il ? Jacques PÉPIN 32

Bien prononcer. Maurice AUBRÉE 33

Réponse à « La carte forcée ». Georges DUPONT 34

Vrai ou faux. Philippe LASSERRE 36

Tirer à conséquence. Jean-Marie DUBOIS DE MONTREYNAUD. 37

Des cités bon genre ! Bruno DEWAELE 38

Le saviez-vous ? 39

Humeur/humour :

Dans tout, il y a matière à rire. Françoise FERMENTEL 43

Oscar du charabia ? 43

À la mode, à la mode... Francine MAROUZÉ 44

À vos plumes. Gérard CONTE 44

L'aire du taon. Jean BRUA 45

Épidémies. Jean PERRIN 46

Agir ? :

Soyez attentifs. 46

La grammaire et le piolet. Pierre-Louis MALLEN 47

Théâtre et nouvelles technologies. Alain VUILLEMIN 48

Que faut-il apprendre à l'école ? Raymond TORAILLE 50

L'enseignement du français à la dérive. 52

Une circulaire inacceptable (suite). Bernard DORIN 55

Les langues sur l'internet. 55

La langue française pour un écrivain : Jean DUTOURD, de l'Académie française56NOUVELLES PUBLICATIONS. Maurice CARA, Alfred GILDER, Élisabeth de LEPARDA, Jacques PÉPIN
et Roger SAQUETOUX 58

VIE DE L'ASSOCIATION. à XXI

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, TØI. : 01 48 76 09 55 - D P T L GAL P - 2002 - 2

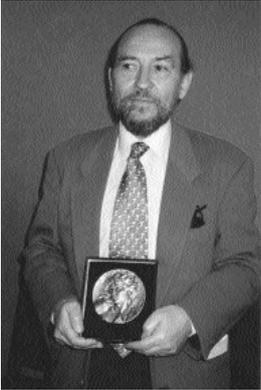
Revue trimestrielle

DØp t lØgal n 8

CPPAP n 0303 G 59842

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT

LE PRIX RICHELIEU À BERNARD LE SAUX



Quand on considère la carrière de Bernard Le Saux, on s'aperçoit que tout le menait vers notre prix Richelieu. Il a débuté dans la vie en étant reçu à l'examen le plus difficile et le plus sérieux du cycle des études en France, à savoir le certificat d'études auquel peu de bacheliers et peut-être de licenciés d'aujourd'hui seraient capables de faire face.

En second lieu, je n'ai vu nulle part dans ses biographies qu'il ait suivi les cours de l'École des journalistes, qui est au journalisme à peu près ce que l'ENA est à la vie réelle. Au contraire, il a commencé comme les grands hommes de la profession en étant grouillot, et pas même à la rubrique sportive mais au Crédit lyonnais. Après quoi, on le retrouve rond-de-cuir, mais rond-de-cuir piaffant, si j'ose dire, puisqu'il parvient à placer sa copie à quelques quotidiens et hebdomadaires qui, tels que je les connais, ne devaient pas la lui payer bien cher.

Et puis les années passent, et le voilà ce qu'il était prévisible qu'il deviendrait : rédacteur en chef et enfin, le sommet de la presse écrite : chroniqueur.

J'ai lu un certain nombre de ses chroniques. Elles sont écrites, évidemment, en très bon français. Quand on a le certificat d'études, on ne fait pas de fautes d'orthographe ou de fautes de grammaire, et l'on n'utilise pas le charabia américano-publicitaire. Bernard Le Saux

possède même quelque chose de mieux que tout cela : une allégresse, une bonne humeur dans le style qui montrent qu'on peut être à la fois journaliste et, d'une façon subtile, écrivain ou romancier de l'actualité.

Cher Bernard Le Saux, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés et au nom de l'association Défense de la langue française, je vous fais titulaire du prix Richelieu qui ne comporte ni ruban, ni rosette, ni cravate, ni plaque, mais qui est la plus haute distinction spirituelle que nous puissions vous offrir.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à un ou à autre de vos amis, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer DLF, 8, rue Roqueline, 75008 Paris.

M.

suggère Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro :

M. ou Mme

Adresse :

.....

M. ou Mme

Adresse :

.....

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE



LE RAYONNEMENT DU FRANÇAIS EN ARMÉNIE

L'enseignement du français en Arménie occupe une place de choix. Ainsi, dans certains établissements scolaires de la capitale, Erevan, le français est enseigné comme première langue depuis 1961. Dans l'emploi du temps des élèves, huit à douze heures de cours par semaine sont consacrées au français. L'enseignement de nombreuses matières comme les mathématiques, la biologie, la physique et la chimie est dispensé en français. Deux lycéens, interrogés dans le cadre d'une émission télévisée diffusée sur France 2, manifestaient une grande passion pour notre langue, qu'ils maîtrisaient parfaitement.

À la bibliothèque de l'ambassade de France en Arménie, on peut trouver plus de 8 850 ouvrages en français, notamment sur la littérature. La bibliothèque compte plus de 5 000 inscrits et reçoit plus de 80 visiteurs par jour. Par ailleurs, le multimédia permet de diffuser la culture française grâce à de nombreux films et chansons.

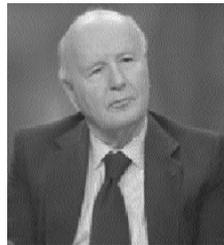
Ce peuple a toujours porté un grand intérêt à notre langue. Des artistes et écrivains d'origine arménienne, comme Charles Aznavour et Henri Verneuil, ont su en illustrer les richesses et devenir les ambassadeurs de notre culture.

Nadia ANTONIN

Cadeau de bienvenue !
tout nouvel adhØrent sera offert
un abonnement d un an,
pour la personne de son choix.

LANGUE FRANÇAISE ET LIBERTÉ

Le célèbre poète et diplomate libanais Salah Stétié, était notre invité d'honneur le 6 avril, au palais du Luxembourg. Voici le plaidoyer qu'il prononça à cette occasion.



Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de la langue française et j'ajouterai qu'il en a besoin au premier degré. Utilisé au premier degré précisément, l'anglais est aujourd'hui la langue la plus communicante du monde, celle dont font généralement usage les négociants, les industriels, les scientifiques, les banquiers, les assureurs, les diplomates, les internautes, les courtiers et représentants en tout genre... Mais cet anglais-là est ce qu'il est : 1 000 à 2 000 mots qui n'engagent ni la culture de l'homme, ni sa profondeur, ni ses valeurs. Anglais ? Plutôt, anglo-américain, que ses utilisateurs mondiaux connaissent généralement assez mal, qu'ils emploient sans illusions, le prononçant et l'écrivant d'une manière souvent fautive et se refusant à espérer de lui plus qu'ils ne lui demandent : le rendez-vous utilitaire avec l'autre. Oui, l'anglo-américain n'est axé sur rien d'autre que l'efficacité. On connaît la boutade de Bernard Shaw : « *L'Angleterre et l'Amérique sont deux pays séparés par la même langue.* »

Où que le français se parle ou s'écrive – en France même, en Afrique, dans les pays arabes, au Québec, aux Antilles, dans l'Europe francophone (Belgique, Suisse romande ou Roumanie), ou encore là-bas, très loin, au Viêt Nam et aux antipodes –, la France est présente par sa culture, c'est-à-dire par l'essentiel. Là où s'enracine le français, s'enracinent ses valeurs, les idéaux qu'il secrète ou qu'il définit, son combat bicentenaire pour la démocratie, ses leçons d'éthique ou de politique, même si celles-ci restent parfois abstraites et pèchent par défaut d'adhérence au dur usage de la réalité. Partout sont présents et rayonnent ses écrivains, ses philosophes et ses poètes, mais aussi, parce que le fait culturel est un fait global, ses peintres, ses musiciens, ses créateurs de toute obédience. On ne peut être francophone sans épouser la France dans sa totalité. Sinon, comme dit joliment la langue, on « baragouine » ou l'on dérape.

Parce qu'elle est non seulement un fait linguistique, mais aussi un fait culturel de première importance, la langue française ne me paraît pas, loin

de là, être dans une situation désespérée. Les utilisateurs de l'anglo-américain sont sans doute près de 2 milliards : ils n'ont, à l'égard de l'anglais, aucune dépendance culturelle, si, directement intéressés, ils ne sont pas eux-mêmes de nationalité anglaise ou américaine. Les utilisateurs de la langue française sont environ 300 millions et ils doivent presque tout à cette langue française, qui est le toit de la maison, même si les murs de celle-ci sont le plus souvent bâtis avec des éléments de la culture originelle. Au cours de l'Histoire, la langue française a rarement cherché à détruire les cultures premières dans les pays où la France s'est attribué une mission, à l'inverse de ce qui s'est produit dans les régions qui furent dominées notamment par les Espagnols, par les Portugais ou, de façon plus spectaculaire, par les Anglais d'Amérique du Nord : partout où cette domination s'est produite, de grandes civilisations, des modes de croyance et de vie ont mordu la poussière. Poussière des chevaux des *conquistadores* en Amérique du Sud, poussière des fameux *cow-boys* en Amérique du Nord. La France, plus sage, a moins insulté l'avenir. Parce qu'elle a su respecter les terres qu'elle a gérées, la France, langue et culture comprises, reste aujourd'hui inscrite dans l'avenir des États issus de son Empire, maintenant que, partout dans le monde, leurs contentieux politiques ont cessé d'exister.

J'ai souvent réfléchi au statut privilégié du français dans les régions qui furent longtemps des colonies ou des dépendances. La présence française a établi dans ces régions un mode de pensée qui, à partir des valeurs de la langue, a permis aux populations de s'émanciper intellectuellement en attendant de se libérer politiquement. La célèbre trilogie « Liberté, Égalité, Fraternité » ne s'enseigne pas sans effet, et c'est au monde entier que la France a donné ce type de haute leçon. Par son extension coloniale sur les cinq continents, la France a, de son côté, appris à connaître les autres, tous les autres, de l'intérieur en quelque sorte, tout en se faisant connaître d'eux. Plus que n'importe quel pays au monde, la France, continentale et maritime, ayant en outre une double façade atlantique et méditerranéenne, la France, qui est – au plan intellectuel au moins – la tête chercheuse de l'Europe, est l'un des seuls pays capables de donner et de recevoir, dans le cadre de ce dialogue des cultures que chacun appelle de ses vœux, à l'heure incontournable de la mondialisation et de la globalisation, de l'uniformisation et de la standardisation, de l'anonymat généralisé sous

l'égide des États-Unis et la tyrannie du dollar. Pour dialoguer avec l'autre, il convient de pouvoir dialoguer avec soi-même. C'est précisément le cas de la France. Pour dialoguer avec lui-même, un pays doit être capable de s'ouvrir aux familles spirituelles et politiques qui le constituent. Seul un pays comme la France – riche de son passé, de son expérience actuelle et de son ouverture sur le devenir – peut, face aux tout-puissants États-Unis, proclamer l'état d'exception culturelle en vue d'échapper à l'équarrissage général, à l'atomisation des sens et des consciences, des valeurs et des besoins. C'est cette étonnante diversité, spécificité française, que voulait signifier le général de Gaulle quand il s'écriait, sur le mode humoristique : « *Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 258 variétés de fromages !* »

Grâce à l'exemple donné par la France dans un certain nombre de domaines, on peut affirmer que la fatalité de la mainmise américaine sur nos cultures n'est pas inévitable et que l'on peut, si l'on s'y prend à temps et avec détermination, sauver les meubles, et peut-être même la maison. Mais il n'y a plus un instant à perdre. Il faut très vite identifier chacune de nos cultures, qui sont de grandes cultures, même et surtout si ce sont des cultures traditionnelles, et les renforcer de l'intérieur par tous les moyens disponibles – muséologie, muséographie, collecte et transcription des traditions orales, sauvegarde des monuments et des vestiges, études en tout genre, relevés, etc. Pour cela, la France, directement ou indirectement, peut apporter son concours, sans que soit négligé pour autant, dans le cadre d'un développement raisonné, le soutien résolu aux évolutions nécessaires et aux indispensables modernisations. La technique et la technologie doivent être plus généreusement partagées. Sur ce point, je m'adresse aux pays dits évolués et je lance plus particulièrement un appel à la France, pays de tradition humaniste dont la responsabilité à l'égard des pays colonisés est certaine.

Quel est, par ailleurs, le rôle que peuvent jouer la France et sa langue dans le développement et l'évolution des pays entièrement ou partiellement francophones ? J'ai déjà souligné l'importance de l'impact des idéaux démocratiques sur ces pays. Là où la démocratie est occultée, refusée, il ne saurait y avoir de véritable développement, car le développement économique reste stérile s'il ne s'accompagne d'un développement

intellectuel et moral. De plus, il est indéniable que, dans un pays où le dialogue interne est suspendu, il ne saurait y avoir d'échange égalitaire avec l'autre, avec l'extérieur et l'étranger, donc de dialogue des cultures, celui-ci se définissant en tant que partage des valeurs. Or, seuls cet échange et ce partage sont fondateurs de civilisation.

Échange : mot-clé. Aujourd'hui, le dialogue des cultures passe nécessairement par la traduction. Depuis environ cent cinquante ans, la langue française est l'une des principales plates-formes de la traduction en Europe, beaucoup d'orientalistes et de spécialistes ayant transcrit en français, souvent de manière admirable, certains textes majeurs des communautés des autres rives : chinoise, japonaise, arabe, persane, africaine, précolombienne, et d'autres encore. La traduction, du français vers d'autres langues, notamment les langues du tiers-monde, se fit longtemps de manière très épisodique, anarchique et hasardeuse. Aujourd'hui, les choses ont profondément changé : les maisons d'édition françaises traduisent beaucoup et de mieux en mieux, et de nombreux auteurs français, ou traduits en français, sont traduits dans d'autres langues, notamment l'arabe – qui est ma langue. Je témoigne à partir de mon expérience personnelle : étant libanais, j'appartiens par mes origines à un pays intensément traducteur, le plus actif de tous les pays arabes en ce domaine. J'ai traduit moi-même en français quelques textes importants de la modernité arabe et j'ai, à partir du français, étant un écrivain de langue française, eu moi-même le privilège d'être traduit dans une quinzaine de langues de la planète.

Pourquoi un écrivain du tiers-monde, par exemple un écrivain issu du monde arabe, a-t-il besoin soit d'écrire en français, soit d'être traduit dans cette langue ? L'arabe est, certes, une grande langue, mais il reste d'un usage réservé au seul monde arabe. En revanche, le français, au-delà même de sa valeur proprement littéraire, est une langue de communication internationale. Écrire en français ou être traduit dans cette langue, c'est s'inscrire évidemment dans un patrimoine privilégié, mais c'est aussi, comme je viens de l'évoquer, pouvoir espérer un transfert vers d'autres aires linguistiques. C'est s'assurer ainsi, outre le lectorat français et francophone, avec souvent à la clé une mise en perspective critique de l'œuvre, une audience internationale. Cette audience est d'autant plus

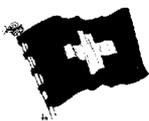
précieuse que, fréquemment, l'écrivain dont je parle est en mal de public dans son pays d'origine, soit pour des raisons économiques (le livre est trop cher), soit pour des raisons intellectuelles (le public est peu formé culturellement ou déformé idéologiquement), soit pour des raisons politiques (l'auteur est interdit de public ou censuré).

À l'écrivain persécuté ou censuré, la langue française proposera donc un espace de liberté. En français – directement ou par les voies de la traduction –, cet écrivain peut exprimer ce qu'il n'aurait pu dire dans sa langue et dans son pays d'origine. C'est là également une victoire de la démocratie. La diffusion éventuelle de son propos dans d'autres langues – propos qui est toujours lucide ou courageux, s'agissant d'un écrivain contestataire, parfois même révolutionnaire – ne peut qu'ajouter à cette victoire.

Parce que la langue française s'est toujours adaptée aussi vite que possible aux réalités du monde contemporain, elle propose à son utilisateur un instrument nuancé et inventif pour aller plus loin dans l'exploration et la formulation d'idées neuves, de concepts inédits, de sentiments ou de sensations difficilement identifiables pour cause de subtilité extrême. Ce faisant, la langue française permet de sortir des sentiers battus, de stimuler en chacun, par l'oxygène qu'elle apporte, tous les dynamismes créateurs. Je l'ai définie comme espace de liberté. En effet, si, depuis deux siècles, le français a été sans doute la structure langagière la plus malmenée, cette structure aura également été la plus traversée de formes neuves. « *Rossignol désaccordé pour l'honneur de la musique* », disait de Pierre Boulez mon compatriote Georges Schéhadé. Langue de notre modernité récurrente, le français est ce beau rossignol-là, désaccordé, mais sans cesse réaccordé pour l'honneur de l'esprit.

Salah STÉTIÉ

NDLR : Salah Stétié est l'auteur de dizaines d'ouvrages ; citons les plus récents : *Mahomet* (éditions Pygmalion, 2000) et *Mes Villes*, avec des gouaches de Jean-Pierre Thomas (éditions de la Limace bleue, 2001).



ÉCRIRE LES GENRES EN SUISSE ROMANDE

C'est le titre d'un guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène, dû à la plume de Thérèse Moreau avec la collaboration de la Conférence latine des déléguées à l'égalité, à Carouge-Genève (juin 2001). En 1993 déjà, la Confédération suisse édicta un règlement concernant la formulation non sexiste des textes produits par l'administration fédérale. Plusieurs cantons romands firent de même (voir *DLF*, n° 176, avril-juin 1995). La nouvelle Constitution fédérale, du 18 avril 1999, qui consacre à l'article 8 le principe de l'égalité des sexes, tient compte du langage épïcène. Sur le plan cantonal, il reste à « convaincre celles et ceux qui rédigent les textes législatifs et administratifs de la légitimité du but à atteindre et leur donner des outils concrets pour pouvoir le faire ». C'est à quoi tend la publication de ce manuel, qui se veut respectueux de la grammaire et de la beauté de notre langue. Dans l'introduction, les auteurs de cette brochure font un bref historique de la langue française et montrent que les mots et la grammaire sont le reflet de l'état de la société, en particulier du statut des femmes et des hommes. Ainsi, au temps des cathédrales, il était d'usage de s'adresser « aux gentes dames et beaux seigneurs ». Troubadours et trouvères se servaient d'expressions comme *tous et toutes, celles et ceux*, etc. Au cours des siècles, les femmes perdirent leur légitimité sociale et, en 1647, Vaugelas pouvait écrire : « Le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble. » Les linguistes écrivent encore les auteurs du guide, soutiennent depuis longtemps qu'il est nécessaire de féminiser, afin de respecter le bon usage, car « utiliser le masculin pour désigner une femme est contraire à la logique comme à la grammaire ».

Il faudrait être linguiste pour porter un jugement pertinent sur cette publication, qui n'a pas l'heur de plaire à certains juristes cantonaux. De l'aveu même de Mme Moreau, les auteurs ont un peu forcé la note pour obtenir le minimum. En tenant compte du principe d'égalité des sexes,



généralement admis aujourd'hui en Occident, on peut dire que ce guide n'est pas dénué d'intérêt. Il convient cependant d'en user avec souplesse. Au demeurant, l'emploi du trait d'union pour nommer les deux genres ⁽¹⁾ ne semble pas très heureux du point de vue esthétique.

Au fait, pourquoi les délégations à la langue française de Belgique, de France, du Québec et de Suisse ne pourraient-elles pas trouver, en accord avec l'Académie française, une mesure valable pour tous les pays francophones ?

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

1) « Les assistant-e-s, les employé-e-s, les étudiant-e-s. »

LES BR[^]VES... LES BR[^]VES... LES BR[^]VES...

de la Francophonie

de chez nous

et d ailleurs

TV 5 a signé avec l'Agence universitaire de la Francophonie une convention pour l'immersion linguistique destinée aux étudiants francophones. Il s'agit de développer et de valoriser les outils d'apprentissage du français.

Le petit fascicule de la **CHARTRE DE LA FRANCOPHONIE** édité par l'OIF* est disponible au Secrétariat général, Service des conférences, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris.

L'OIF récompense chaque année une œuvre en prose d'un auteur étranger de langue française, âgé de 15 à 27 ans.

Informations : Prix du jeune écrivain francophone, BP 55, 31601 Muret cedex, tél. : 05 62 23 20 99, téléc. : 05 61 56 13 15, mél. : prix.du.jeune.ecrivain@wanadoo.fr

QUÉBEC :

– L'université de Montréal a été choisie pour accueillir l'Institut de statistique de l'Unesco ; l'inauguration a eu lieu le 30 novembre 2001.

– Le gouvernement québécois a fait un don de 10 000 dollars, destiné à aider le programme français d'immersion en Louisiane.

INTERNET :

Les internautes ont désormais accès à une information complète sur l'action de la Communauté européenne. Le site du Relais Culture Europe a été entièrement repensé, et renseigne sur la coopération culturelle, les aides pour la recherche, les projets, les programmes communautaires, etc.

Site : www.culture-europe.fr.fm

LES BR*VES... LES BR*VES... LES BR*VES...

de la Francophonie

de chez nous

et d ailleurs

• L'AIF* se propose de développer ses interventions auprès de ses cinquante États et gouvernements membres, dans les six domaines suivants : 1. Le français et les langues partenaires. 2. La culture et les médias. 3. La paix, la démocratie et la justice. 4. Le développement et la solidarité. 5. L'éducation, la formation et l'insertion professionnelle. 6. L'insertion de la Francophonie dans la société de l'information.

– Via son institut de formation pour les nouvelles technologies, l'AIF a doté sept pays francophones du Sud – Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Madagascar, Niger et Togo – d'un laboratoire de formation aux technologies de l'information et de la communication (Labtic). Près de 200 professionnels ont été formés à l'usage des logiciels libres, à la gestion et à la sécurité des réseaux internet.

• Le saviez-vous ?

Vous pouvez jouer au golf en français grâce à l'Alliance Champlain, qui reprend la campagne lancée en 2001 par l'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC. Il existe un livret des termes francisés, qui sont aussi disponibles sur le site : www.olf.gouv.qc.ca/golf

L'Alliance francophone (26, avenue Perrichont, 75016 Paris) nous signale l'existence d'une ALLIANCE FRANCOPHONE DE LA BANDE DE GAZA, créée par Ziad Medoukh, qui envoie régulièrement des messages par internet. Vous pouvez joindre cette courageuse section par courriel : Sfgaza@hotmail.com

Dans le cadre des Rencontres du livre et du vin et du Salon des littératures francophones, **Eduardo Manet**, auteur cubain, a présidé, en avril, une assemblée d'une quarantaine d'écrivains à Balma (Haute-Garonne), avec comme invités d'honneur les « francophones d'adoption ».

• Le président Jacques Chirac a reçu le monde francophone de la culture, à l'Élysée, pour marquer le transfert du Haut Conseil de la Francophonie (HCF) auprès du secrétaire général de l'OIF*. Citant l'exemple de l'Unesco, le président a souhaité rassembler les institutions de la Francophonie – dont le HCF – à Paris, « dans un lieu digne de la langue que nous avons en partage ».

• *Le Courrier francophone* signale la parution d'un livre de Gilles Kraemer : *La Presse francophone en Méditerranée* (Éditions Maisonneuve et Larose).

L'AIJF* a organisé pour la deuxième fois une grande rencontre internationale de la jeunesse francophone, du 24 au 28 juin 2002, à Limoges. Ces 2^{es} Universités libres de la Francophonie ont rassemblé des jeunes, des entrepreneurs, des professeurs d'université, des journalistes, etc., autour du thème : « Jeunesse et Citoyenneté ».

Renseignements : AIJF, 40, rue Charles-Silvestre, 87031 Limoges cedex, tél. : (033) 05 55 04 17 51, téléc. : (033) 05 55 04 15 72, mél. : aijf@caramail.com
site : www.mnq.qc.ca

LES BR*VES... LES BR*VES... LES BR*VES...

de la Francophonie

de chez nous

et d ailleurs

• ESTONIE :

Rencontre à Paris, du 10 au 18 juillet, de jeunes Estoniens et Français sur le thème « Paris, ville de mon rêve ».

Renseignements : Espace francophone de l'Estonie, rue 27-22 Paldiski (Estonie), tél. : (00372) 51 99 77, fax : (00372) 6790611.

• Et en Russie...

La Douma a décidé d'interdire la publicité en langues étrangères. De même, depuis trois ou quatre ans, les lois pour la protection du consommateur ont rendu obligatoire l'étiquetage en russe.

• SUISSE :

– À Genève, du 1^{er} au 5 mai, le 16^e Salon international du livre, de la presse et du multimédia a attiré quelque 120 000 visiteurs. Un championnat d'orthographe a eu lieu dans ce cadre le 4 mai.

– Les 34^{es} Assises de la presse franco-phone auront lieu du 8 au 14 septembre à Genève.

Renseignements : Union internationale de la presse francophone, 3, cité Bergère, 75009 Paris, tél. : 01 47 70 02 80, fax : 01 48 24 26 32, mél. : union@presse-francophone.org site : www.presse-francophone.org

– À l'université de Fribourg, à l'occasion de la 27^e Journée de l'Europe, M. Boutros Boutros-Ghali a plaidé la cause des pays du Sud et s'est opposé à l'uniformisation culturelle. Posséder plusieurs langues, a-t-il dit, contribue à développer une culture de paix. Le plurilinguisme est aussi

important pour la démocratie mondiale que le pluripartisme des démocraties occidentales.

• L'AATF*

– fêtera son 75^e anniversaire au Congrès de Boston, du 11 au 14 juillet ;

– prépare La Semaine du français aux États-Unis, du 7 au 13 novembre, « pour la reconnaissance, l'étude et la promotion de la langue française et des cultures francophones ».

Site : www.aatf.utsa.edu

• L'association FRANCE-LOUISIANE FRANCO-AMÉRICANIE propose une immersion dans les milieux francophones de Louisiane. Organisé du 14 au 25 septembre, le voyage « *Festivals acadiens 2002* » vous fera découvrir La Nouvelle-Orléans et le Mississippi.

Renseignements : 17, avenue Reille, 75014 Paris, tél. : 01 45 88 02 10, fax : 01 45 88 03 22, mél. : flfa@free.fr – site : www.flfa.free.fr

L'UNIVERSITÉ DE LILLE vient de mettre en ligne sa bibliothèque numérique, *Grise-mine*, qui propose l'accès plein texte à des cours universitaires et à des travaux de recherche en langue française.

Renseignements : Mme Marie-France Claerebout, 59653 Villeneuve-d'Asq cedex, tél. : 03 20 33 71 54, site : www.bibliothèques.univ-lille.fr/grisemine

Corinne MALLARMÉ

*AATF : American Association of Teachers of French

*AFAL : Association francophone d'amitié et de liaison

*AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

*AIJF : Association internationale des jeunes francophones

*FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

*OIF : Organisation internationale de la Francophonie

LES LANGUES DE L'EUROPE



UNE EUROPE BONNE À JETER

Traduire chaque texte dans les différentes langues européennes est décidément coûteux et l'élargissement de l'Europe va multiplier de façon exponentielle l'ensemble de la dépense.

Mais je ne vois pas d'échappatoire. Il s'agit d'une décision politique à prendre. Construire l'Europe a un prix. Quel que soit le coût nécessaire pour triompher de la tour de Babel, cela coûtera en tout cas moins cher que les guerres que nous avons connues et que nous risquons de connaître si nous ne bâtissons pas une Europe solide. Or, elle ne pourra pas être solide si elle doit être celle de la domination de certains sur les autres, ou, plus simplement, celle de l'inégalité qui entraîne toujours des ressentiments et des conflits à terme. D'après Roger Vancampenhout, président du Comité du personnel de la Commission européenne, il y avait en 2000 quelque 2 610 000 pages à traduire à 175 la page traduite par les services internes ou à 130 à l'extérieur. Que représentent 2 610 000 fois 175 ? Cela fait 456 750 000 pour une langue. Le coût du recours à des traducteurs indépendants serait « seulement » de 339 millions d'euros. Ce n'est jamais que le budget annuel d'un grand club de football européen. Supposons même que le coût soit plus élevé et que nous affectons un milliard d'euros pour communiquer avec chaque peuple européen. Ne serait-ce pas une dépense négligeable au regard du PIB européen ? Pour bien mettre les choses en perspective, il faudrait comparer ce montant avec d'autres dépenses, notamment avec divers types de dépenses publiques (non seulement les dépenses militaires, mais plus simplement celles des routes, des ponts, des réceptions données par les administrations, etc.). Un milliard d'euros est un chiffre énorme d'un certain point de vue, mais, d'un autre, très modeste. Et si la civilisation ne vaut pas un milliard d'euros, alors, franchement, cette Europe est bonne à jeter !

Jean FABRE



POUR UNE POLITIQUE DU FRANÇAIS EN EUROPE

La langue française a été la **GRANDE OUBLIÉE** des professions de foi des candidats aux élections. L'un d'entre eux reléguait même la promotion de la vitalité de notre patrimoine linguistique au 24^e rang de ses 24 engagements !

Une véritable politique du français vise d'abord à servir, à illustrer, à restaurer dans son image la langue française, chez elle et dans le monde.

Le français en Europe

Ayant, dès la naissance de l'Europe, perdu, par suffisance, la possibilité de voir le français adopté comme langue des institutions, la France vit les quatre langues de l'Europe des Six devenir langues officielles. Ces quatre langues donnaient douze couples de langues. Fardeau lourd, mais encore supportable.

La dérive

En 1973, avec l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark, on passait de six membres à neuf, et de quatre langues officielles à six (soit trente couples de langues). À partir de là, chaque extension de la Communauté européenne ira dans le sens d'une réduction de l'influence de la France liée à un déclin programmé (et, hélas, accepté par ses responsables) de la langue française. De neuf membres, l'Europe passa à douze, puis aujourd'hui à quinze avec onze langues nationales, soit cent dix couples de langues. L'obligation à laquelle s'accroche plus que jamais chaque nouveau venu, de traduire tous les textes dans toutes les langues, entraîne des frais de traduction et d'interprétation absorbant un tiers du budget de fonctionnement.

À l'horizon 2004 ou 2005 se profile l'Europe de vingt-sept membres, qui comptera vingt et une langues nationales, c'est-à-dire quatre cent vingt couples de langues.

Vers l'impasse

Un pareil quadruplement des frais déjà énormes de traduction-interprétation n'est évoqué que comme repoussoir, afin d'assurer, sous prétexte d'économies budgétaires et de « réalisme », le recours à une seule langue : l'anglais.



Un pas substantiel dans cette direction a été franchi à propos des brevets européens, jusqu'ici disponibles intégralement en français, allemand et anglais. Si le « protocole de Londres », que les Français ont eu la faiblesse de signer en 2001, n'est pas annulé par le Conseil constitutionnel, les traductions, toujours sous prétexte d'« économies », ne porteront plus que sur des résumés de brevets, insuffisants pour permettre leur exploitation.

Il s'agit, pour les Anglais, de convaincre les dirigeants et la population de chaque nation candidate que, l'adhésion à l'Europe étant d'abord une affaire économique, le rendement maximum s'obtiendra par l'alignement de l'industrie et du commerce du nouveau membre sur la langue du dollar.

Or, il faut souligner qu'à la différence du français du XIX^e siècle, qui favorisa l'éclosion et la maturation de maintes langues nationales en Europe, le poids actuel de l'anglo-américain étouffe les langues d'aujourd'hui.

Du chauvinisme au masochisme

Le premier atout des Anglo-Saxons dans leur conquête des structures européennes, c'est la passivité des dirigeants français à l'heure où montait d'année en année la proportion des textes émis à Bruxelles en anglais première langue, puis non traduits.

Notre pays offre un effrayant tableau de reniement de sa propre culture. En plein Paris, première ville de congrès au monde, la tenue de colloques en anglais seul fit d'abord scandale dans les années 70, suivie, à partir des années 80-90, de l'adoption de l'anglais comme langue interne de plusieurs des principales entreprises françaises.

Jusqu'à l'Eurocorps initialement franco-allemand qui, sous l'emprise de l'Otan, a cru devoir en 2001 opter pour l'anglais, lors même qu'aucun Britannique n'y participait !

Cet avenir sans espoir qui attend non seulement la langue et la culture des francophones, mais toutes les langues de l'Europe si leur chute se poursuit sans sursaut de notre part, est-ce là la diversité culturelle prônée en paroles, bafouée dans les faits ? Où donc réside encore l'idée de la France, inséparable de la fidélité à sa langue, chez les dirigeants français et notamment chez un Premier ministre qui, après avoir aboli le ministère à part entière de la Francophonie, alla jusqu'à proclamer à Shanghai, dans le seul lycée français existant pour un milliard trois cent millions de Chinois, le rôle de l'anglais comme langue de communication générale ?



Pour un autre avenir

Est-il encore temps de réagir ? Oui, sous peine d'exténuation de notre personnalité.

Oui, à condition d'utiliser en faveur du français et des autres langues européennes, dont il est solidaire, les fruits de la technique moderne comme l'internet, au lieu d'en laisser les principaux bénéficiaires au monde anglophone.

Oui, au prix d'un effort puissant à mener au sein de l'Europe et qui jouera finalement en faveur de celle-ci.

Car s'il est vrai que l'Europe, difficile à conduire à quinze, sera ingérable à vingt-sept avec quatre cent vingt couples de langues présumées égales, la réponse ne consiste pas dans l'américanisation pure et simple du continent, mais dans le bon sens d'une diversité culturelle étagée.

À l'étage de la grande Europe, tout texte et toute intervention devront être traduits en quatre langues de travail de caractère international : français, allemand, espagnol, anglais – deux langues latines équilibrant deux langues germaniques. Une cinquième version devra être prévue, spécifique par sujet et par affinité : par exemple, en italien quand il s'agit de culture, en portugais pour le droit maritime ou le tourisme, demain en polonais pour les questions agricoles, etc.

Au prix de cinq versions au total par sujet, sera jugulée l'hémorragie financière avancée comme argument par les partisans du seul anglo-américain. Et préservée dans l'essentiel l'expression de la diversité culturelle européenne. Reste à structurer son action.

Émergence d'un noyau dynamique

La grande Europe, pour garder ses chances d'évoluer culturellement et politiquement, doit maintenir en son sein un noyau dynamique : celui-ci ne pourrait être que le noyau à deux têtes, fondateur de l'Europe.

Le 23 novembre 2001, à Nantes, la réunion des dirigeants français et allemands a enfin prôné, au sein de la vaste Europe, l'émergence d'une union d'États plus étroite, limitée au tout petit nombre de ceux qui ressentent la nécessité d'un moteur et qui seront prêts à en dessiner les contours par une charte constitutionnelle.

Économiquement, la France et l'Allemagne sont mutuellement premier client et premier fournisseur l'une de l'autre. Intellectuellement, les qualités respectives de leurs langues, de beaucoup les plus parlées en



Europe (russe excepté), se complètent. Politiquement, aucun problème fondamental ne sépare les deux pays si l'on veut une bonne fois regarder l'avenir au lieu de rester en retard d'un siècle.

Aurons-nous la force ?

Est-il encore temps pour un ensemble franco-allemand d'équilibrer l'esprit d'hégémonie linguistique anglo-américaine ?

Oui, si ces deux pays retrouvent en eux énergie et vitalité. Non, si la perte de puissance les mène au découragement. Par exemple, une adhésion de la République fédérale d'Allemagne à la Francophonie, fût-ce à titre d'observateur, aurait un double effet : renforcement de l'Organisation francophone par le noyau dynamique de l'Europe – et ouverture accrue sur le monde, des partenaires de ce noyau.

À chacun, et d'abord aux plus haut placés, de montrer l'exemple sur le plan de l'enseignement et de la science, sur le plan de la qualité littéraire et philosophique... Sur le plan de la politique intérieure, il faut commencer par la reconstitution d'un ministère à part entière de la Francophonie et par des mesures législatives de protection de la langue telles que le durcissement de la loi Toubon, quotidiennement bafouée, et un renforcement des commissions de terminologie.

Aux détenteurs du pouvoir, et à ceux qui les élisent, de comprendre l'enjeu du prochain quinquennat et d'en faire, non le terme d'un effacement définitif, mais l'amorce – enfin – d'un renouveau de notre langue et de notre image dans le monde.

Philippe LALANNE-BERDOUSICQ*

* Auteur de *Pourquoi parler français* (Fleurus, 1993).

* * * * *

Notre administrateur avait adressé ces propositions au chancelier allemand. Voici un extrait de la réponse de Mme Brigitte Sauzay, conseillère du chancelier pour les relations franco-allemandes.

[...] Je suis en effet convaincue, comme vous, que les langues ne sont pas seulement un moyen primaire de communication. Elles sont l'incarnation par excellence de la richesse culturelle européenne et sont un vecteur



essentiel d'identité en Europe. Si nous souhaitons que les citoyens s'approprient cette Europe politique et économique que nous construisons étape après étape depuis cinq décennies, il faut alors que les citoyens se sentent en Europe chez eux, enracinés dans leur culture et conscients néanmoins de leurs racines culturelles communes.

Le gouvernement allemand s'engage d'ailleurs dans la même direction à Bruxelles en faveur du plurilinguisme. Au niveau franco-allemand, je me permets d'attirer votre attention sur un programme annuel de bourses pour lycéens français et allemands – le programme « Voltaire » –, que j'ai mis en place dès ma prise de fonction à la Chancellerie fédérale en 1998 et qui connaît depuis un succès non démenti.

Brigitte SAUZAY

AMÉRICANISATION DU *MONDE* (dans les deux sens)

La décision du Monde d'offrir à ses lecteurs, chaque semaine, des pages extraites du New York Times a suscité de vives réactions. Voici, à titre d'exemple, la lettre adressée à Jean-Marie Colombani par un traducteur allemand et le commentaire d'Anna Maria Campogrande, qui nous l'a transmise.

Je viens d'apprendre que *Le Monde* fait apparaître un supplément en américain pour pousser encore plus loin l'américanisation totale que nous subissons actuellement en Europe et dans le monde entier. Comme partisan fervent du multilinguisme et comme amateur de la langue française (et de toutes les langues de culture qui, aujourd'hui, doivent se défendre contre l'assaut de la disneylandisation de nos civilisations) j'en suis extrêmement choqué, ayant considéré jusqu'à présent *Le Monde* comme un des remparts contre cette évolution. J'ai d'ailleurs résilié mon abonnement de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* quand celle-là a fait apparaître une édition en anglais. Je ne suis pas prêt à soutenir de telles tendances désastreuses avec mon argent.

Je considère l'américain international comme ennemi numéro 1 du multilinguisme, du multiculturalisme et de la justice linguistique (qui est un des droits de l'homme). Pourquoi ceux de vos lecteurs qui montrent un intérêt si ardent aux hormones du président ou aux vicissitudes d'un



garçon cubain – des sujets qui ont submergé nos médias pendant des mois les années passées, sans que nous ayons eu besoin d’attendre *Le Monde* en américain – ne seraient-ils capables d’acheter le *New York Times*, version originale ? C’est une des questions générales que je me pose toujours lorsqu’on essaie d’introduire le style, l’économie, l’enseignement et la langue américains dans nos régions – pourquoi ferions-nous mieux que les Américains en manipulant leurs outils ? Pourquoi, par exemple, un étudiant japonais ou indien serait-il attiré par des cours d’université en Allemagne donnés en anglais ? Pourquoi ne se rendrait-il directement aux USA ? Pourquoi donc lire votre supplément en américain, vu l’offre énorme des médias de toute sorte en américain qui dominent le monde et maintenant, paraît-il, aussi *Le Monde* ?

Konrad FUHRMANN

* * * * *

La lettre de notre collègue et ami en dit long sur la problématique des langues en Europe. De toute évidence, le sort des langues européennes, le plurilinguisme et le multiculturel ne sont pas une question circonscrite à une dispute entre Français et Anglais, au sein du processus d’intégration européenne.

Le français n’est pas seulement la langue des francophones, c’est une manière de penser, un mode de vie, un projet de société, et il constitue le patrimoine de tout citoyen européen. Il est aussi, avec les autres langues et les autres cultures européennes (y inclus l’anglais, s’il consentait à couper, une fois pour toutes, le cordon ombilical avec l’américain et décidait de rentrer en Europe en acceptant d’être un parmi d’autres), un garde-fou contre l’aplatissement de ces valeurs et de cette identité profonde de l’Europe qui en font une civilisation unique, dans laquelle le citoyen européen se reconnaît.

Si ceux qui nous gouvernent ne l’ont pas encore compris, il est grand temps qu’ils sachent que le respect, la sauvegarde et la valorisation des langues et des cultures européennes constituent la pierre d’achoppement du processus d’intégration dans lequel nous sommes engagés. Il est à espérer qu’ils aient la clairvoyance de le comprendre, sous peine de devoir retourner à la case départ, à court terme.

Anna Maria CAMPOGRANDE

LE FRANÇAIS EN FRANCE

L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

Les emplois recommandés ou déconseillés*

MENTAL, -ALE adj. (pl. mentaux, -ales). XIV^e siècle, *mentele*. Emprunté du bas latin *mentalis*, de même sens.

1. Qui se fait dans l'esprit. *Les opérations mentales*, les différentes actions dont l'esprit est capable. *Calcul mental. Oraison mentale*, qui se fait sans articuler aucune parole. *Restriction mentale*, réserve tacite d'une partie de ce qu'on pense. *Pascal ironise sur la restriction mentale des casuistes*.

2. Relatif aux fonctions intellectuelles ou psychiques. *Facultés mentales. Âge mental. Arriération mentale. Les maladies mentales. Santé mentale. Médecine mentale. Aliénation mentale, débilité mentale*, voir ces mots. Par méton. *Un malade mental. Un débile mental*, voir *débile*.

L'emploi substantivé de *mental* dans le sens de « disposition d'esprit, moral », qui se rencontre dans le langage des sports, est fautif.

MERCATICIEN, -IENNE n. XX^e siècle. Dérivé de *mercatique*.

ÉCON. Spécialiste de la mercatique.

MERCATIQUE n. f. XX^e siècle. Dérivé savant du latin *mercatus*, « commerce, marché », pour traduire l'anglais *marketing*.

ÉCON. Ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe la vente de ses produits, de ses services, en adaptant sa production aux besoins du consommateur. *Étude de mercatique. Doit être préféré à marketing.*

* Extraits du fascicule MARTEL à MÉRITOIRE (30 novembre 2001) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

Les deux premiers tomes de la neuvième édition du *Dictionnaire* de A à MAPPEMONDE sont consultables sur le site de l'Académie : academie-francaise.fr

titre de promotion :
chaque auteur ou adhØrent citØ dans la revue
re oit deux exemplaires supplØmentaires de DLF.

MOTS EN PERDITION

CÉRATINE adj., terme de scolastique, du grec *keras*, « corne », usité dans la locution *question cératine*, question captieuse, espèce de sophisme.

« Vous avez ce que vous n'avez pas perdu,
Or vous n'avez pas perdu des cornes,
Donc vous avez des cornes. »

« On appelait et on appelle encore, précise Littré, le dilemme un argument cornu parce qu'il frappe des deux côtés (*argumentum cornutum utrinque feriens*). »

CHAMAILLIS n. m., combat ; et par extension mêlée, dispute bruyante.

« *Chamaillis entre les cochers et quelques injures, Mme d'Elbœuf, la tête à la portière, criant qu'on fit reculer.* » (Saint-Simon.)

« *Ce chamaillis de cent propos croisés
Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés.* » (Voltaire.)

CLABAUD n. m., serait une onomatopée de *clapper* (de la langue),

1. Terme de vénerie : chien à oreilles pendantes qui aboie mal à propos, c'est-à-dire sans être sur la voie de l'animal chassé.

2. Par extension, chapeau à bords retombants.

« *Un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet.* » (Jean-Jacques Rousseau.)

3. Personne qui crie beaucoup et sans raison.

« *Ces clabaux (sic) de village.* » (Des Périers.)

Parmi les dérivés du mot, citons les deux suivants :

CLABAUDER v., se rapportant :

a) aux aboiements du chien.

« *Voilà maint basset clabaudant.* » (La Fontaine.)

b) aux éclats de voix de l'homme.

« *Il jura qu'il s'en vengerait et clabauda aujourd'hui contre moi chez monsieur le procureur général.* » (Voltaire.)

CLABAUDERIE n. f., criaillerie.

« *Mais le seigneur, plein de furie,
Fit cesser la clabauderie.* » (Scarron.)

COMPOSEUR n. m., ironiquement, celui qui compose.

« *Ils font comme les compositeurs de tragédies.* » (Amyot.)

CONFABULATION n. f., entretien familier.

« *Je ne monte pas à cette tribune pour éclairer les confabulations qu'on vient de vous présenter.* » (Mirabeau.)

JEAN TRIBOUILLARD

ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX *

ATTAQUANT (pour *raider*) : Personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière. (Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.)

ATTELAGE (pour *docking unit, docking*) : **1.** Amarrage d'engins spatiaux dont l'un au moins est un véhicule destiné à remorquer les autres. **2.** Dispositif servant à cette opération. (Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.)
Note : L'emploi du terme « arrimage » est incorrect dans ce sens.

AUTOCARAVANE n. f. (pour *motor home, camping-car*) : Caravane autotractée ou véhicule automobile dont l'intérieur est équipé pour le séjour. (Domaine : Tourisme-Automobile.)

Note : Le terme « camping-car » ne doit pas être employé.

BANQUE À DOMICILE (pour *home banking*) : Ensemble des services bancaires accessibles immédiatement de chez soi sans qu'il soit besoin de se rendre dans une agence bancaire. (Domaine : Économie et finances/Banque-Marchés.)

BARAQUAGE n. m. (pour *kneeling*) synonyme AGENOUILLEMENT : Dispositif permettant de modifier l'assiette d'un véhicule afin d'en faciliter l'accès. (Domaine : Transport-Automobile.)

Note : Le terme *baraquage* dérive du verbe *baraquer*, qui désigne notamment la façon dont les dromadaires et les chameaux s'accroupissent pour faciliter la montée ou la descente des personnes et le chargement ou le déchargement des marchandises.

BILLET OUVERT (pour *open ticket*) : Billet permettant à un voyageur de fixer librement la date de son voyage. (Domaine : Transport.)

BLOC DE DÉPART (pour *starting block*) synonyme CALE DE DÉPART : Instrument fixé au sol sur lequel le coureur cale ses pieds au départ, et destiné à lui assurer une meilleure propulsion lors de l'élan initial. (Domaine : Sport/Athlétisme.)

BOÎTE AUX LETTRES (pour *mail box*) : Dans une messagerie électronique, espace de mémoire réservé à un abonné, dans lequel sont conservés les messages qui lui sont destinés et éventuellement les messages qu'il envoie. (Domaine : Informatique-Télécommunications.)

* Extraits du *Répertoire terminologique (Révision des listes antérieurement publiées)*, publié au *Journal officiel* (22 septembre 2000), par la Commission générale de terminologie et de néologie.

DU TÆNIA AU PRION

Les agents infectieux des maladies sont réunis en différents ensembles : les parasites, les microbes, les virus et maintenant les prions. Cela correspond à des disciplines universitaires, parfois difficiles à délimiter, comme la parasitologie, la microbiologie, la virologie.

Les premiers parasites connus du règne animal ont une taille variant de quelques mètres à quelques millimètres pour les vers pathogènes, espèces les plus anciennement connues puisque visibles à l'œil nu : ainsi le *Taenia solium*, d'une longueur de 2 à 8 mètres, fut décrit par Arnaud de Villeneuve, à Montpellier au XIII^e siècle.

Le mot *parasite* vient du grec *parasitos*, signifiant « qui mange à côté ». Au XVII^e siècle, il désignait celui qui fait métier de manger à la table d'autrui. L'usage d'un mot diffère souvent de son sens originel. Ainsi la **parasitologie**, selon les données précédentes, devrait inclure tous les agents infectieux car, pour se multiplier, ceux-ci s'alimentent aux dépens de leur hôte. En fait, cette discipline a d'abord concerné les vers, mieux les *helminthes*, organismes pluricellulaires, visibles à l'œil nu.

Les protozoaires (du grec *prôtos*, « premier », et *zoon*, « animal »), tels que le *Plasmodium*, agent du paludisme, ainsi que les champignons (= mycètes), par exemple divers *Candida* et *Aspergillus*, sont constitués d'une cellule complète avec un noyau. Ces organismes, étudiés en France essentiellement par les parasitologues, ont une taille de 1 à 10 micromètres (1mm = un millionième de mètre), et ne sont donc visibles qu'au microscope.

Microbiologie. Le microscope optique a été inventé en 1590 et son nom créé à partir de *microscopium* (1618). Le mot *microbe* aurait été lancé en 1878 (compte rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences) pour définir des organismes très petits, microscopiques ou inframicroscopiques. Ces microorganismes se montrèrent responsables d'une part de fermentations et putréfactions, d'autre part de maladies infectieuses. Détrônant *microbie* (1880), **microbiologie** (1883) connut le succès au sens de « science des microbes » (terme non construit de *micros* et *biologie*). Parmi les microbes, la première bactérie pathogène fut découverte dans le sang humain en 1850 par le Français Davaine dans un cas de maladie du charbon. Faut-il rappeler que *bactérie* vient du grec *bactêria*, « bâton de marche ou de commandement », tandis que *bacillus* donne, en latin, la même idée d'une baguette ?

Les virus, étudiés en *virologie* – discipline apparue en 1945 –, sont encore plus petits avec une taille se mesurant en nanomètres (1 nm = un milliardième de mètre). Ils ne sont plus visibles avec le microscope optique, mais seulement avec le microscope électronique. Leur existence a été découverte à la suite des travaux de Jenner sur la vaccine et de Pasteur sur la rage.

Le prion est enfin apparu au cours de ces dernières années : c'est une particule de nature protéique, responsable d'atteintes mortelles du cerveau, chez l'Homme*. Cette protéine est si petite qu'elle ne peut pas être mise en évidence par le microscope électronique, et elle ne diffère de la protéine normale que par sa forme dans l'espace. Elle a été découverte par le Californien Stanley Prusiner qui l'a baptisée *prion*, sorte d'acronyme formé de *proteinaceous infectious particle* et de la désinence *on*. Cet auteur a reçu le prix Nobel de médecine en 1997 pour cette importante découverte.

Le prion de la vache folle, transmissible à l'Homme, chez qui il est à l'origine d'une encéphalopathie constamment mortelle, n'est pas unique dans son genre. D'autres prions sont les agents de la tremblante du mouton, de la maladie de Kuru, bien connu en Nouvelle-Guinée dans une tribu qui avait coutume de manger le cerveau de ses défunts, comme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob transmise par les extraits hypophysaires provenant du cerveau humain...

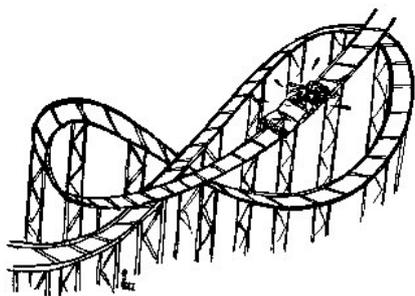
Agent infectieux transmissible de l'encéphalite spongiforme, le prion se développe aux dépens de son hôte, bovin ou humain. Dans le sens étymologique du mot, on peut considérer que, comme tous les agents infectieux, il s'agirait d'un parasite. Mais les biochimistes estiment parfois que sa nature protéique devrait le faire rattacher à la biochimie !

En conclusion, si l'on considère l'étymologie, le prion est un parasite qui se développe à partir des protéines de l'Homme, mais il n'est pas étudié dans le cadre de la parasitologie, qui, en France, comprend surtout l'étude des helminthes, des protozoaires et des champignons pathogènes inclus dans la mycologie médicale. N'y aurait-il pas lieu de créer une nouvelle discipline, la « prionologie », réunissant les différents prions ?

Pierre DELAVEAU
Jean-Claude PETITHORY
Cercle Ambroise-Paré

* Homme avec une majuscule signifie « espèce humaine » = *Homo sapiens*, Linné 1735.
L'homme avec une minuscule signifie « individu différent sexuellement de la femme ».

MONTAGNES RUSSES



La vie a des hauts, la vie a des bas.

C'est à la Grande Catherine, impératrice de Russie, que nous devons les grands 8 qui provoquent le grand frisson dans les foires. Elle possédait un de ces toboggans qu'on dévale en voiturette. Tout despote éclairé qu'elle ait pu être, la Grande Catherine était donc friande de plaisantes frayeurs.

Une vingtaine d'années après sa mort, les cosaques sont à Paris. Nous sommes en 1814, et Napoléon est dans le trente-sixième dessous, vaincu. Dans leurs bagages, les Russes ont casé ces attractions, histoire de fêter comme il faut la défaite du tyran. La première « glissade à la russe » (comme on va les appeler) est installée au faubourg des Ternes. La capitale en comptera sept.

Mais ces attractions disparaissent dans les années 1820. Et qui reprend le flambeau ? Les Américains. Quand ces engins reviennent en France, ils retrouvent leur origine sous le nom de « montagnes russes ». Plus tard, à cause de la forme du circuit, ils seront aussi baptisés « grands 8 ». Rien de tel pour se décrocher le cœur et se faire des nœuds avec les intestins. En plus, on est prêt à payer pour ça !

Et les Russes là-dedans ? Eh bien, eux, qui nous ont apporté les montagnes russes, ils ont choisi le nom de « montagnes françaises »... Embarquez, embarquez, venez goûter le grand frisson.

Patrice LOUIS

DES ZÉROS... À L'INFINI

Parce que, un jour, Archimède eut la folle intention de connaître le nombre de grains de sable contenus dans une sphère qui aurait pour diamètre la distance de la Terre à une certaine étoile du ciel, il devint évident, pour tous les savants de l'époque, que la « table à calculer », alors en usage, ne pouvait

s'appliquer aux grands nombres. Cette méthode consistait, en effet, à « jeter » (placer) de petits cailloux (les *calculi*, d'où le mot *calcul*) dans des colonnes gravées sur une table appelée « abaque ». Chaque *jeton* changeait de valeur selon la colonne qu'il occupait (colonne des unités, des dizaines, des centaines, etc.). On comprend que le nombre de colonnes était limité par la surface même de la table. Pourtant, ces abaques restèrent en usage pendant longtemps. Les fonctionnaires du ministère des Finances, en Grande-Bretagne, calculaient encore au XVIII^e siècle sur un abaque ressemblant à une table destinée au jeu d'échecs. Voilà pourquoi ce ministre des Finances est « chancelier de l'échiquier » !

Du jour où ils surent se libérer des colonnes gravées, pour ne garder que le principe de position permettant de « construire » un nombre avec des jetons chiffrés (de un à neuf), comme on écrit un mot avec des lettres de l'alphabet, les mathématiciens et les astronomes connurent, enfin, le vertige des grands nombres ! Mais un danger guettait dans le cas où le nombre était dépourvu de dizaine (ex. : trois cent sept) ou de centaine (ex. : mille dix-huit), etc. Ainsi, pour chiffrer trois cent sept, on pouvait, grâce à l'abaque, sauter la colonne des dizaines, comme ceci : |3| |7| ; mais, en l'absence de colonnes, le vide, sans limite précise entre les unités (7) et les centaines (3), pouvait être source de confusion. Il fallait remplir ce vide : il fallait donc introduire un signe ayant valeur de... rien.

Ce signe existait, inventé deux mille ans auparavant par les Indiens qui considéraient l'espace dans le ciel comme le « vide ». Ils représentaient la voûte céleste sous la forme d'un cercle. Le signe du « vide », du « rien », devint un petit cercle que les Arabes empruntèrent à la culture indienne. Ils lui donnèrent le nom de *sifr*, « le vide ». Passant par l'italien, *sifr* fut déformé en *zephiro* et aboutit, dans notre langue, sous la forme contractée *zéro*. Quant au mot *sifr* lui-même, il nous a donné... *chiffre*.

C'est avec quatre cents ou cinq cents ans de retard (à l'époque des croisades) que le « zéro » fut connu du monde occidental chrétien. Alors on sut écrire 307 ou 1 018, sans risque de confusion ! Et, surtout, ce fut le point de départ de la prodigieuse histoire des calculs mathématiques, avec l'usage des zéros... à l'infini.

Jacques MOULINIER

Section de Bordeaux

A R É O P A G E - A É R O P A G E

Aréopage désigne – le style serait-il un tantinet pompeux – une assemblée de personnalités, un groupe d'experts. Le terme vient d'un composé grec, signifiant « colline d'Arès », face à l'Acropole, où siégeait, il y a 2 500 ans, le tribunal athénien.

Le fait est qu'une personne sur deux prononce fautivement le mot et dit « aéropage ». Ce qui bien sûr ne manque pas d'air, mais pour l'heure le mot n'est pas français.

Mais je ne puis résister à l'envie de proposer à l'Académie ce néologisme : « aéropage ».

C'est que le mot français *page* ⁽¹⁾ au masculin, tombé en désuétude dans son pays natal, a été, et avec quel succès, ressuscité outre-Atlantique il y a un demi-siècle. Il est d'usage quotidien dans les halls d'hôtels. « On *page* un client », c'est-à-dire qu'on le fait appeler, et le très jeune homme (*paidion*, en grec) chargé de cette tâche, soit par la voix,



soit, dans les plus grands établissements, à l'aide d'un panneau portatif auquel est accrochée une clochette tinnabulante, se nomme *page* en anglo-saxon. Chez nous, on l'appelle *chasseur*, comme chez Maxim. C'est une profession recherchée par les jeunes gens au Congrès de Washington. *Page* ne vous semble-t-il pas plus joli que *chasseur* ?

Depuis l'arrivée d'Alphapage en France, nous appelons « bip », quand ce n'est pas « bip-bip », et le mot a été légalisé, ce que les Américains nomment *page*. N'est-ce pas ironiquement paradoxal ?

Mais voici la raison qui me fait souhaiter l'adoption officielle d'« aéropage » : ce moyen d'appeler (*to page*, en anglais), encore plus souvent qu'à l'hôtel ou au restaurant, est employé dans les aéroports du monde entier, notamment, vous l'avez remarqué, pour appeler les retardataires à l'embarquement.

Bernie de TOURS

1) *Page* devint en France un *jeune valet*, puis, une fois « hors de page » (c'est-à-dire « affranchi »), un jeune noble.

EXTRAITS DE LA LETTRE DU CSA*

Confusion entre les préfixes aréo et aéro

Si le mot **aréopage** est souvent confondu avec un « aéropage » qui n'existe pas dans notre langue, plus étonnant est le lapsus relevé par un Canadien habitant Toronto qui a entendu, à plusieurs reprises dans des programmes français, un « aréoport » pour **aéroport**.

Aéro-, du grec *aêr* signifiant « air », est un préfixe que l'on trouve dans un grand nombre de mots français : *aérodrome*, *aérodynamique*, *aérolithe*, *aéronaval*, *aéroplane*, *aéroglesseur*, mais aussi *aéromètre* et il ne s'agit pas en l'espèce d'une coquille.

Aréo- est un préfixe nettement moins fréquent que le précédent. On le rencontre dans le nom **aréopage** (trop souvent déformé en « aéropage ») employé aujourd'hui dans le sens d'une assemblée de gens très compétents. Calque du latin *areopagus*, venant du grec *Areios pagos*, l'aréopage désignait le tribunal qui siégeait à Athènes sur la colline d'Arès, dieu de la guerre. On trouve aussi le préfixe **aréo** dans le mot **aréomètre** : du grec *araios* qui signifie « peu dense, ténu ».

Il y a bien dans notre langue des **aréomètres** et des **aéromètres** (ce dernier mot ayant disparu des dictionnaires les plus récents mais figurant toujours dans la neuvième édition du *Dictionnaire* de l'Académie française). Les **aéromètres** servent à mesurer la densité de l'air et les **aréomètres** servent à mesurer le poids spécifique d'un liquide.

* Numéro 145 (novembre 2001).

D É C A D E O U D É C E N N I E ?

Le mot *décade*, qui signifie « dizaine », fut jadis utilisé pour désigner une période de dix ans. C'est Fabre d'Églantine (1750-1794), père du calendrier républicain, qui décida, en 1793, que désormais la semaine serait composée de dix jours et s'appellerait *décade*, et que le mois serait divisé en trois « décades ».

Ces dix jours porteraient les noms de *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi* et *décadi*. L'année, qui devait débiter à l'équinoxe d'automne, serait divisée en douze mois de trente jours chacun. Comme il restait cinq ou six jours pour la compléter, ceux-ci seraient consacrés à la célébration de fêtes républicaines.

Comme Fabre d'Églantine s'était approprié le mot *décade*, il fallut trouver un autre terme pour désigner une période de dix ans. Le choix des lexicographes se porta au XIX^e siècle sur *décennie*. Les Anglais, qui sont restés en dehors de la Révolution française, gardèrent le terme *décade*.

Il faut noter que, si le calendrier républicain n'a pas duré, le terme *décennie* a persisté, mais les puristes doivent savoir que le terme *décade*, utilisé parfois pour désigner une période de dix ans, n'est pas un anglicisme.

On aurait tendance à penser que Fabre d'Églantine avait eu une idée tout à fait originale. Il n'en est rien. Il y a des siècles, la semaine des Égyptiens comportait dix jours : neuf pour le travail suivis d'un pour le repos. Leur année était composée de douze mois de trente jours chacun, mais comme déjà ils avaient observé que, pour compléter la révolution de la Terre autour du Soleil, il restait cinq jours, ceux-ci furent consacrés à la déesse pour commémorer la naissance de ses cinq enfants. Le calendrier égyptien est sculpté en bas-relief dans le temple de Kom Ombo.

Le terme *décade* (pour période de dix jours) est tout ce qui reste des inventions de Fabre d'Églantine, avec la chanson douce *Il pleut bergère*. Mais leur « inventeur » n'a pas eu la déception d'assister à leur disparition : il fut guillotiné avec les dantonistes en 1794.

Janet RAFFAILLAC

UN TIGRE DANS LE MOTEUR

Chacun connaît quelques termes imagés que l'industrie moderne du véhicule à moteur a empruntés à la traction hippomobile, comme le *cabriolet* (voiture décapotable à deux ou quatre portes).

Le vocabulaire animalier joue, lui aussi, un rôle important dans le langage technique des carrossiers.

- La charrette anglaise était le *dog-cart*.
- Pour nos techniciens, les pare-chocs démesurés que l'on trouve sur de nombreuses voitures à quatre roues motrices sont des *pare-buffles* et, pour les Australiens, des « pare-kangourous » (*roo-bars*), mot repris par les pays du Commonwealth.
- Le *mulet* est un véhicule « camouflé », la carrosserie de série déjà connue servant à habiller un nouveau prototype, qui doit être caractérisé en ce qui concerne la plateforme, les liaisons au sol, le groupe motopropulseur ; en sport automobile, c'est le véhicule de secours.



Toujours dans les éléments carrossiers, citons un terme très imagé :

- *girafon*, dont la fonction est de rallonger une articulation, désigne le décrochement articulé de toit de fourgonnette, permettant une plus grande ouverture de la porte arrière (pour placer une échelle d'artisan...).

Enfin, qu'est-ce qui permettrait de fantasmer plus que les noms de marques, modèles ou emblèmes : *Jaguar*, *Mustang*, *Viper*, *Cobra*, *Le Lion* et autres animaux à image plutôt agressive... ? Alors que notre ministre des Transports souhaiterait sur les routes des agneaux raisonnables, au lieu de voir des conducteurs lâcher tous leurs chevaux-vapeur.

Georges GRÉCIET
Cercle Blaise-Pascal

FAUT-IL OU VAUT-IL ?

La faute est suffisamment répandue pour que l'on ait à cœur de la dénoncer : les phrases du type « il **faut mieux** passer par ici parce que c'est plus court » relèvent du langage populaire. On doit employer *il vaut mieux* chaque fois que l'on veut dire *il est préférable de*.

Le verbe *falloir* indique une obligation, alors que *valoir mieux* expose une préférence, un « meilleur choix » (ceci est plus **valable** que cela). On comprendra plus clairement la nécessité de *valoir* dans cette expression voisine, où l'on retrouve une signification identique : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*.

Mieux vaut, de même sens, montre aussi de façon assez évidente l'obligation d'employer le verbe *valoir* : *Mieux vaut tard que jamais*. Toutefois, il est réservé à la langue littéraire, et ne s'utilise pratiquement pas dans la langue parlée. François Rabelais nous offre une légère variante de la formule, avec cette maxime :

*Mieux est de ris que de larmes écrire,
Pour ce que rire est le propre de l'homme.*

Entre deux verbes en opposition, on peut intercaler indifféremment *que* ou *que de* : *Il vaut mieux (mieux vaut) rester **que** ou **que de** partir*. Il en va de même avec *aimer mieux* : *Elle aime mieux se taire **que** ou **que de** dire des sottises*.

Ces constructions se conçoivent tout aussi bien avec *plutôt que*, ou *plutôt que de* : *Ils aimeraient mieux ne pas vendre la maison, plutôt que (de) consentir un rabais – Mieux vaudrait en finir tout de suite, plutôt que (de) s'éterniser en vaines discussions*.

Jacques PÉPIN

B I E N P R O N O N C E R !

Abasourdi	=	aba-zour-di	et non <i>a-ba-sour-di</i>
Désuet	=	dé-su-è	et non <i>dé-zu-è</i>
Détritus	=	dé-tri-tuss	et non <i>dé-tri-tu</i>
Instiller	=	ins-ty-lé	et non <i>ins-ty-ié</i>
Dompter	=	don-té	et non <i>don-p-té</i>
Gestion	=	jes-ty-on	et non <i>jes-sion</i>
Suggestion	=	sug-ges-ty-on	et non <i>sug-ges-sion</i>
Magnat	=	mag-na	et non <i>ma-nya</i>
Pancréas	=	pan-kré-ass	et non <i>pan-kré-a</i>
Patio	=	pa-tyo	et non <i>pa-syo</i>
Pugnace	=	pug-nass	et non <i>pu-ny-ass</i>
Prompt	=	pron	et non <i>pron-p-t</i>
Quarté	=	kar-té	et non <i>kou-ar-té</i>
Sculpteur	=	scul-teur	et non <i>scul-p-teur</i>

et encore :

Aiguiser	=	é-ghi-zé ou é-ghui-zé
Fuchsia	=	fux-ia ou fuch-ia
Mœurs	=	indifféremment meur ou meurss.
Os	=	oss au singulier et ô au pluriel*
Quinquagénaire	=	kuin-koua-jé-nèr ou kin-ka-jé-ner
Cassis	=	ka-siss s'il s'agit du fruit et ka-si s'il s'agit d'une rigole située au travers d'une route, ou des calanques.

Maurice AUBRÉE
Section de Dinard-Rennes

* Mais les médecins prononcent *oss*, au pluriel, pour les distinguer des « eaux ».

RÉPONSE À « LA CARTE FORCÉE »

La France, heureusement pour son intégrité culturelle, n'ignore plus rien du « genre non marqué » et du « genre extensif » grâce à la supplique mémorable adressée par l'Académie au président de la République, son protecteur depuis que nos rois ne sont plus en état d'exercer cette fonction, et dans laquelle trois de nos Immortels, dont « l'académicien-chef », donnaient à monsieur Chirac une leçon de grammaire qui prouvait que les logomachies sur le sexe des ministres valent bien de nos jours celles d'autrefois sur le sexe des anges. Reste que cette histoire de changement d'intitulé de la carte d'électeur sous la pression des mouvements féministes est tout à fait apocryphe. De plus, *carte électorale* n'est nullement une « faute de français » ou une « incorrection », encore moins une « monstruosité grammaticale ».



Cette tournure relève d'un procédé linguistique très courant en français, l'*épithète de relation*, proche d'un autre mode de formation, l'*épithète par transfert*. Nous disons *une boucherie chevaline* pour « une boucherie de viande chevaline », *un correspondant étranger* pour « un correspondant à l'étranger », *un critique littéraire* pour « un critique de littérature », *un blessé grave* pour « une personne grièvement blessée »*. Les exemples

foisonnent. Nos dictionnaires admettent même *un instituteur primaire*, emploi discutable, pour une raison non plus de syntaxe mais de sémantique, étant donné la connotation péjorative de cet adjectif (« simpliste », « peu cultivé »), par référence aux limites de l'intellect et des connaissances que les gens plus instruits se plaisent à associer à l'enseignement primaire (c'est-à-dire « du premier degré »). Quand nous parlons d'une grammaire *française*, nous sortons du sens strict de cet adjectif, « relatif à la France et aux Français », pour l'étendre à celui de « relatif à la langue française ». Cette extrapolation fait de l'adjectif

une épithète de transfert. Une grammaire *française*, c'est-à-dire une grammaire « du français », peut fort bien être écrite par un étranger, et publiée et imprimée hors de France : nous devons l'une des plus anciennes, *Lesclarcissement de la langue francoyse*, à un Anglais du XVI^e siècle, John Palsgrave, et l'ouvrage de référence par excellence, *Le Bon Usage*, à un Belge, Maurice Grevisse. Elle peut même être rédigée dans une langue autre que la nôtre : *a French grammar book* est « une grammaire française » faite par des Anglais ou des Américains dans leur pays, donc à proprement parler... une grammaire anglaise ou américaine (de français).⁽¹⁾

Une telle épithète a ceci de particulier qu'elle n'admet pas d'être reliée à un adjectif ordinaire par une conjonction de coordination. On ne peut pas dire : « une carte électorale et verte », « une carte électorale mais périmée »**. Ni l'introduire par un verbe : « cette carte est électorale ». Ni lui accoler un adverbe d'intensité : « une carte très électorale ». Mais *une carte électorale* n'a rien de choquant au regard de la grammaticalité. Cette construction est aussi légitime que celle de quantité de syntagmes du même type : *tapage nocturne, mortalité infantile, malade imaginaire*, parmi ceux que cite Grevisse.

Georges DUPONT

1) Nous, Français, avons assez critiqué l'Exécutif de la province administrative wallonne de Belgique pour s'être donné le titre de *Communauté française*, les Wallons considérant que *français* est synonyme de *francophone*, en arguant précisément du fait que cet adjectif, appliqué à une grammaire, renvoie à la « langue française » et non à la « nationalité française ». On raconte à ce propos qu'un ministre français – bien français, celui-là –, en visite à Bruxelles et à qui l'on présentait les responsables de ladite Communauté, crut tout naturellement avoir affaire à une délégation de la colonie française vivant en Belgique et improvisa en conséquence un petit discours qui figure aujourd'hui parmi les meilleures histoires belges.

* NDLR : signalons que cette forme est condamnée par les grammairiens, et que Philippe Lasserre la critique vivement dans l'article de la page suivante.

** NDLR : si, on peut le dire. En rhétorique, cela s'appelle un *zeugma*. Il n'est pas considéré comme une faute, mais comme un effet de style. En voici un exemple : *Cet officier a reçu trois blessures, une au bras, une à Madagascar et la troisième à la tête de ses troupes.*

V R A I O U F A U X

Les ravisseurs ont exécuté un otage ; le candidat risque de gagner ; elle a les cheveux noirs comme geai ; la route a encore fait beaucoup de blessés graves ; il avait un air cérémonial ; ces prérogatives incombent à l'État ; il s'est retranché derrière un faux prétexte ; cette nouvelle s'est avérée fausse.

Voilà quelques expressions couramment entendues ou lues, certaines quotidiennement. Qu'ont-elles en commun ? Elles sont toutes fausses !

Le verbe **exécuter**, lorsque son complément est un nom de personne, signifie « mettre à mort une personne condamnée par décision de justice » ; on peut exécuter un condamné, pas un otage. L'otage tué est un otage assassiné.

Le **risque** est la possibilité qu'il arrive quelque chose de fâcheux. Dans le verbe *gagner*, on retrouve le sens de gain, éventualité agréable, pas celui de perte, éventualité fâcheuse. Alors, comment peut-on risquer de gagner ? On peut risquer de perdre et avoir l'aubaine de gagner mais pas l'inverse !



Le **geai** est un oiseau au plumage bariolé, foncé mais pas noir. Ici, la confusion est faite avec **jais**, variété de charbon très noire et très dure, utilisée en bijouterie. Les cheveux sont noirs comme jais et non comme geai.

Un homme **grave** est celui qui parle et agit avec sagesse, circonspection et dignité, qui montre de la réserve, de l'emprise sur soi-même. On voit mal un blessé « grave », sur la route, répondant à cette définition. Il s'agit plutôt d'une personne gravement blessée ou atteinte d'une blessure grave, c'est-à-dire qui présente un caractère dangereux pour la santé, voire la vie de la personne.

Cérémonial est un substantif et non un adjectif. On peut avoir un air impérial mais non « cérémonial ». En revanche, on peut avoir un ton cérémonieux et même impérieux. Quant aux rites, ils sont cérémoniels.

Incomber signifie « peser sur, être supporté, assumé ». Les charges, les responsabilités incombent au ministre. Les prérogatives sont des avantages, des privilèges ; l'État ne les supporte pas, au contraire il en use.

Un **prétexte** est une fausse raison invoquée pour dissimuler la véritable raison d'une action, d'une absence... Un faux prétexte est donc une fausse fausse raison, autrement dit une vraie raison.

Avérer signifie « confirmer comme vrai », d'où le non-sens qui consiste à dire que la nouvelle s'est avérée fausse.

Philippe LASSERRE

Section de Bordeaux

T I R E R À C O N S É Q U E N C E *

Cela tire à conséquence est une expression acceptée avec l'accord de l'Académie, sans que ce soit enthousiasmant. C'est plutôt *nous* qui *tirons les conséquences d'un fait, d'une action*. Opinion très personnelle peut-être. Le verbe *tirer* devrait avoir comme sujet un être vivant, que ce soit un homme ou un animal ou encore une plante... mais les troncs « poussent » plutôt qu'ils ne tirent. On devrait dire que *cela aura, a ou a eu* et non pas « tire »... *comme conséquence*... Quant à nous, nous pouvons méditer sur les conséquences de telle situation, mais nous devons surtout **en tirer les conclusions**. On peut objecter à ma remarque que le verbe *tirer* est bien souvent employé avec comme sujet des êtres non vivants, ainsi : *la langue française tire son origine du latin, ce bleu tire sur le vert, cette voiture tire à droite, cette arme a tiré deux projectiles* ; certes cet emploi est courant, mais n'est-il pas abusif ?

Jean-Marie DUBOIS de MONTREYNAUD

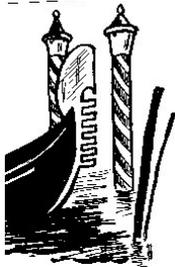
* Extrait de l'ouvrage publié par le Pr Jean-Marie Dubois de Montreynaud (cf. *DLF*, n° 202, p. 60-61) : *Pour l'amour du français* (Glyphes & Biotem éditions, 2001, 428 p., 38,50 €).

DES CITÉS BON GENRE !

Suite de « Paris brûle-t-elle ? » (DLF, n° 203, p. 34).

Les villes ont-elles un sexe ? Évidemment ! Il reste à savoir lequel... Les grammairiens sont pour une fois unanimes à reconnaître que l'usage n'est guère fixé. D'aucuns, épris d'ordre, ont bien préconisé le féminin pour celles dont le nom se termine par un *e* muet, le masculin pour les autres. Mais si cette règle – qui, d'ailleurs, cautionne le *Paris brûle-t-il ?* contre lequel s'était enflammé un lecteur de Merville – est souvent respectée (*Annecy-le-Vieux*, *Mantes-la-Jolie*), elle est loin de l'être toujours : ne continue-t-on pas à parler de *Nice le Beau* et d'*Alger la Blanche* ?

Quelques îlots de certitude, tout de même, dans cet océan d'à-peu-près : le masculin a tendance, on l'a dit, à s'imposer de plus en plus, ce qui n'a rien de scandaleux quand on songe qu'en français il supplée officiellement le neutre. Il est en tout cas de rigueur, non seulement



quand il est question de la population ou de l'élite de celle-ci (*Tout Venise s'est soulevé*, *Tout-Rome s'est déplacé*), mais encore lorsqu'on évoque un quartier (*le vieux Marseille*), un gouvernement (*Londres s'est indigné du boycott de la viande bovine*) ou un club sportif : le doute a beau planer sur le sexe de la capitale des Flandres, on écrira toujours que *Lille a été battu par Lens*, à moins, bien sûr, que ce ne soit son tour de remporter le « derby » (pardon !) du Nord... Même soulagement quand un article bien typé entre dans la composition du nom : au mépris de leurs terminaisons respectives, *Le Havre* est du masculin, *La Ciotat* du féminin... Pour le reste, c'est la bouteille à l'encre, et il arrive que, sous la plume d'un même écrivain, l'on repère des transsexuels ! Cela fait certes mauvais genre, mais les villes se consolent à l'idée que les navires ne sont pas mieux lotis : autre sujet bateau, où l'usage se révèle tout aussi... flottant.

Bruno DEWAELE*

* Auteur d'*À la fortune du mot* (La Voix du Nord, 2001, 168 p., 16,80 €).

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN *OIR* (SAUF *EOIR*) (suite)

Après avoir (DLF, n° 201), choir, déchoir, échoir (DLF, n° 202), falloir, pleuvoir, savoir (DLF, n° 203).

VALOIR

Au présent de l'indicatif, les 1^{re} et 2^e personnes du singulier ont une désinence en *x* : *je vaux, tu vaux*. Deux autres verbes partagent cette particularité : *vouloir* et *pouvoir*. En ancien français, le *x* terminal était une variante graphique du *s* derrière un *l* vocalisé en *u* : *je vals* est devenu *je vaux*.

Au présent du subjonctif, le *l* devient deux *l* mouillés : *ill* (sauf aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel) : *que je vaille, mais que nous valions, que vous valiez*. Tous les verbes en *loir* partagent cette particularité : *falloir, vouloir, chaloir* (aujourd'hui disparu, sauf *il chaut*). Le composé *prévaloir* garde la forme *prévale*. Nous avons donc : *je vaux, je valais, je valus, je vaudrai, je vaudrais, que je vaille* (mais *que je prévale*), *que nous valions, que je valusse, valant, valu, j'ai valu*.

Ce verbe a trois composés : **équivaloir, prévaloir, revaloir**.

Valoir et *revaloir* ont un participe passé variable : *la punition que m'a value* ou *revalue mon comportement*.

Équivaloir et *prévaloir* ont un participe passé invariable.

Valoir, équivaloir, prévaloir s'emploient à la forme pronominale.

Rappelons que le participe passé de *se valoir* s'accorde, mais celui de *s'équivaloir* ne s'accorde pas : *les deux expériences se sont values, mais les deux résultats se sont équivalu*.

Le participe passé de *se prévaloir* (pronominal accidentel non réfléchi) s'accorde avec le sujet : *elle s'est prévalue de ses relations*.

POUVOIR

On le conjugue ainsi : *je peux, tu peux* (cf. *valoir* et *vouloir*), *je pouvais, je pus, je pourrai, je pourrais, que je puisse, que je pusse, pouvant, pu* (invariable), *j'ai pu*. Il n'a pas d'impératif.

Notons la forme inversée, élégante, *puis-je*, prise à l'ancien français, *je puis*, parfois encore employée.

Philippe LASSERRE

À PROPOS DE QUELQUES EXPRESSIONS...

C h a n d e l l e

La place qu'occupe la chandelle dans nos expressions populaires dit assez l'importance prise par ce petit cylindre de suif à l'époque où, précédant l'apparition de la bougie, il assurait l'éclairage de nos ancêtres. La Chandeleur n'évoque-t-elle pas « la fête des chandelles » ?

Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Cette vieille locution signifiait, au sens propre, que les gains du jeu n'étaient pas suffisants pour payer la chandelle qui éclairait les joueurs. Elle s'emploie de nos jours pour désigner une chose de si peu de valeur qu'elle ne mérite pas qu'on s'y attarde. « *Amusez-vous de la vie, il faut jouer avec elle, écrit Voltaire, et, quoique le jeu n'en vaille pas la chandelle, il n'y a pas d'autre parti à prendre.* »

Économies de bouts de chandelles.

« *Moult est fol qui tel chose épargne
C'est la chandelle en la lanterne.* »

Citant ce distique du *Roman de la Rose*, Claude Duneton le commente ainsi : « *C'est dire que les économies de bouts de chandelles ne datent pas d'hier. Il a même existé, paraît-il, une ordonnance royale mesquine qui obligeait le chancelier du royaume à restituer au trésorier les tronçons des chandelles dont il s'était servi !* »

Brûler la chandelle par les deux bouts.

Si celui qui pratique le gaspillage de ses ressources pouvait exister au Moyen Âge, il ne proliférerait certainement pas autant que ses descendants des temps modernes qui, en notre société de consommation, n'hésitent pas à abandonner au ventre de leur poubelle la baguette de pain achetée la veille : c'est là, pour moi, le symbole de toutes les formes de gâchis, qu'elles soient matérielles ou autres.

Voir trente-six chandelles.

De qui est victime d'un grand éblouissement provoqué par un coup, notamment à la tête, ou une chute, on dit qu'il voit trente-six chandelles, plus encore du temps de Scarron, s'il faut en croire l'auteur : « *L'hostesse reçut un coup de poing dans son petit œil qui lui fit voir cent mille chandelles et la mit hors de combat.* »

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE CONSTRUCTION (suite)

Après *anacoluthes* (DLF, n° 201), *anastrophe*, *anastrophe* et *antimétabole* (DLF, n° 202), *aposiopèse* ou *réticence*, *asyndète*, *chiasme* (DLF, n° 203), voici :

COMPARAISON n. f.

Il s'agit d'une figure employée pour établir une ressemblance entre deux objets, deux actions, deux événements, deux êtres. Elle les rapproche par un outil de comparaison (comme, de même que), dont se dispense la métaphore.

Paul court comme un lapin.

« *Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.* » (Racine.)

« *La musique souvent me prend comme une mer.* » (Baudelaire.)

Certaines comparaisons, trop employées, sont devenues des clichés : *prompt comme l'éclair*, *bavard comme une pie*, *bête comme une oie*.

Attention ! *Paul court comme son frère*. Il s'agit d'une constatation et non d'une comparaison. Paul et son frère courent de manière identique : il n'y a pas de comparaison. Paul et le lapin ne courent pas de la même manière mais courent vite : il y a bien une comparaison portant sur la vitesse et non sur les êtres cités.

ELLIPSE n. f., du grec *elleipsis*, « manque ».

Il s'agit d'une figure dans laquelle on omet, dans un membre de phrase, un mot contenu dans un autre membre de phrase, sans que cela entraîne une ambiguïté.

« *Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?* » (Racine.)
pour : ... qu'aurais-je fait, toi fidèle ?

L'enfant mange une pomme, son frère une poire.

La brachylogie est une ellipse de plusieurs mots entraînant un style concis.

Donner un euro, c'est une générosité ; dix euros, une largesse ; cent, une folie.

On a supprimé *donner, c'est, euros*.

Philippe LASSERRE

PRÈS OU PRÊT ?

Souvent prises l'une pour l'autre, tant dans la conversation que dans l'écriture, les formules *prêt à* et *près de* expriment des idées différentes et appartiennent à deux catégories grammaticales distinctes.

Près, qui est adverbe et donc invariable, indique le voisinage, la proximité dans l'espace, mais parfois aussi dans le temps : *Ils habitent près de la mairie – Nous sommes plus près du vingtième siècle que du vingt-deuxième*. On ne doit pas le faire suivre de la préposition *à*. La locution prépositive *près de* indique encore, dans le même esprit, l'imminence d'une action, d'un fait : *Ma cousine est près de déménager – Il est près de découvrir la formule*. On peut toujours, dans ces cas, la remplacer par *sur le point de*.

La formule *près le (la)*, aujourd'hui vieillie, s'utilise encore parfois pour désigner une fonction attachée à un organisme : *Maître X, avocat près le tribunal de grande instance de Bordeaux – Monseigneur Y, ambassadeur près le Saint-Siège*. Mais on tend de plus en plus à dire *avocat à* et *ambassadeur auprès de (du)*.

Prêt, qui est adjectif et par conséquent variable, signifie que l'on s'est préparé moralement ou matériellement. Une fois cette notion admise, il devient impossible de le confondre avec le précédent. Contrairement à lui, il s'emploie avec la préposition *à*. Il n'implique aucune idée de temps, de délai, indiquant simplement que l'on est équipé en vue d'une éventualité, d'un événement* possible, ou que l'on est disposé à l'affronter : *Il est prêt à vous expliquer ce qu'il en pense* (disposé à le faire si vous le lui demandez, ou si l'occasion s'en présente) – *Nous étions prêts à tous les sacrifices pour l'obtenir*.

De ce qui précède, on déduira facilement la différence, hélas bien souvent négligée, entre ces deux phrases : *Je suis près de sortir* (je vais sortir dans un instant) et *je suis prêt à sortir* (je suis préparé pour pouvoir le faire si c'est nécessaire).

Jacques PÉPIN

* Graphie officielle de l'Académie française, donnée dans la neuvième édition de son *Dictionnaire* : désormais le deuxième *e* s'écrit avec un accent grave, afin que l'orthographe soit alignée sur la prononciation (l'ancienne avec accent aigu reste tolérée, mais doit disparaître).

DANS TOUT, IL Y A MATIÈRE À RIRE

« Elle n'a qu'un défaut, c'est qu'elle a vingt ans. Ou plutôt, je n'ai qu'un défaut, c'est d'en avoir le double. » (Marcel Pagnol.)

« L'amour à cinquante ans... voyez-vous... c'est comme un rhumatisme, rien ne le guérit. » (Eugène Labiche.)

« Faites comme moi, épousez un archéologue : c'est le seul homme qui vous regardera avec de plus en plus d'intérêt à mesure que passeront les années. » (Agatha Christie.)

Françoise FERMENTEL

OSCAR DU CHARABIA ?

Extraits de la brochure intitulée Au XXI^e siècle, qu'est-ce qu'être majeur-e ?, sous-titrée Être un-e citoyen-ne responsable et autonome, et publiée par le ministère délégué à l'Enseignement professionnel (ministère de l'Éducation nationale).

Les député-es sont élu-es pour 5 ans lors des élections législatives pour siéger à l'Assemblée Nationale à Paris. (p. 21)

L'élève majeur-e peut s'inscrire lui-même ou elle-même et, si il (ou si elle) le souhaite, annuler cette inscription ; [...] en cas de conseil de discipline, l'appel peut être formulé par lui-même (ou elle-même) ; il (ou elle) peut lui-même (ou elle-même) justifier de ses absences... (p. 40)

Tous les lycéen-ne-s sont appelé-e-s, au cours de leur scolarité, à désigner [...] leurs sept représentants dans le conseil de la vie lycéenne (CVL) de l'établissement qui sera complété par trois lycéen-ne-s élu-e-s par les délégué-e-s des élèves. (p. 40)

À LA MODE, À LA MODE...

Voulons-nous être « dans le vent » ? Eh bien, rejoignons l'immense troupeau de moutons de Panurge et bêlons :

<i>C'est clair</i>	au lieu de	C'est évident
<i>C'est pas évident</i>		Ce n'est pas facile
<i>en charge de...</i>		chargé(e) de...
<i>générer (1 mot)</i>		provoquer, créer, occasionner,
		engendrer (4 mots)
<i>quelque part</i>		en quelque sorte,
		d'une certaine manière
<i>au final*</i>		enfin, finalement

* Ce dernier barbarisme s'étend dans les médias comme une traînée de poudre ; comment cela peut-il s'expliquer ? Car, voyons, *final* est soit un adjectif (*point final*), soit un nom masculin, qui s'écrit *finale* et signifie un morceau terminant une symphonie, un acte d'opéra (*Au finale, le héros se suicide*), soit un nom féminin qui désigne la dernière lettre ou syllabe d'un mot, soit enfin la dernière épreuve d'une compétition sportive (*la finale se disputera tel jour*).

Un beau jour, quelqu'un lance une expression (il en a été ainsi pour : *tout à fait/absolument*) et tout le monde l'entonne. Si ces « créateurs » touchaient des droits d'auteur, ils seraient richissimes !

Certes, une langue ne doit pas être figée ; mais elle doit être respectée et le snobisme ne la fait pas progresser, au contraire.

Francine MAROUZÉ

À V O S P L U M E S

Gérard Conte nous propose de mettre nos amis au défi d'écrire sans faute cette simple phrase :

En l'occurrence, l'imbécillité est un dilemme étymologique.



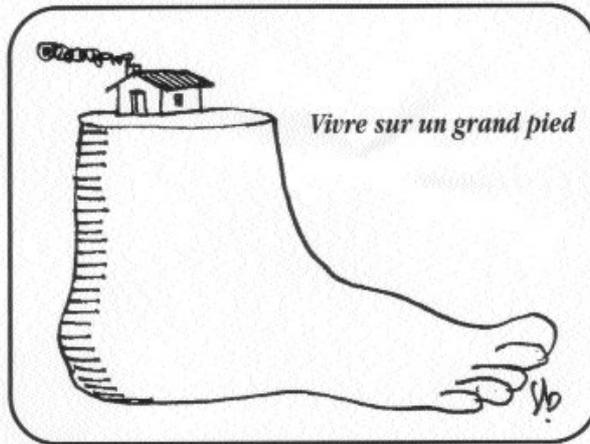
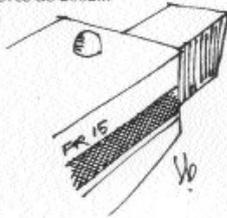
ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Brua

Perplexité d'un lycéen questionné sur Victor Hugo à la TV (on n'a pas tous les jours deux siècles) :

— Heu, ouais, bof!... j'veux dire... beuh... c'est des mots... comment dire... bein?... beu... compliqués.

Compliqué, Victor Hugo. Que n'entendra-t-on, en 2042, pour le bicentenaire de Mallarmé ! En anticipation plus modeste : la divagation imaginable d'expressions, références littéraires ou artistiques encore intelligibles (non ?) aux élèves de 2002...



ÉPIDÉMIES

Pendant que les États-Unis sont aux prises avec le bacille du charbon, d'autres épidémies, moins graves, sévissent en France. L'*enfaîtite*, qui consiste à parsemer la conversation de « en faîte », à tout propos et hors de propos, est bien installée depuis plusieurs années. Elle est maintenant complétée par la *bonite* et la *mébonite*.

La *bonite*, qui consiste à abuser de l'interjection *bon*, a d'abord sévi chez les instructeurs militaires, qui commençaient souvent leur exposé par un BON ! retentissant. Cette exclamation avait pour effet de les mettre eux-mêmes en confiance, mais aussi de capter l'attention des jeunes recrues, dont certaines avaient l'esprit plus occupé par le souvenir de leur petite amie que par l'utilisation du fusil-mitrailleur.

La *mébonite*, forme aggravée de la *bonite*, consiste à ne jamais utiliser la conjonction de coordination *mais* sans la faire suivre immédiatement de l'interjection *bon*. Exemples : « *Il fait mauvais, mais bon, il faut sortir quand même.* » « *Ce vin n'est pas fameux, mais bon, il faudra finir la bouteille.* »

La *bonite* et la *mébonite* progressent de jour en jour, non seulement sur les ondes, où se développe allègrement le massacre de la langue française, mais aussi, hélas, dans les couches les plus cultivées de la population.

Jean PERRIN

S O Y E Z A T T E N T I F S

Il y a plusieurs façons d'agir pour **défendre et illustrer la langue française**. En voici trois :

▫ **Féliciter ceux qui l'aiment et la respectent.** Vous pouvez, par exemple, proposer des candidats pour le prix Richelieu. En 2003, il sera décerné à un journaliste de la télévision.

▫ **Surveiller son emploi à la radio et à la télévision.** Votre participation est indispensable et réclamée par le CSA. Pour savoir que faire exactement, rendez-vous à la page XIV de ce numéro.

▫ **Recenser** dans vos journaux préférés des articles à elle consacrés et les adresser au Droit de comprendre (34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris, tél. : 01 43 40 24 61, téléc. : 01 43 40 17 91), pour le prochain rapport des associations sur l'état de la langue française.

LA GRAMMAIRE ET LE PIOLET

Le lauréat du prix Richelieu, cette année Bernard Le Saux, est bien récompensé : une magnifique médaille, une réception dans les salons de l'Institut de France, un louangeur et spirituel discours de Jean Dutourd, président de DLF, et un monceau de dictionnaires et grammaires.

N'est-ce pas inutile puisque, par hypothèse, le récipiendaire est un homme qui écrit bien français ? Eh bien ! non... Les gens très cultivés s'entourent d'ouvrages de référence, les moins cultivés estiment n'avoir besoin de rien pour bien écrire. Certains de ceux-ci n'ont que mépris pour la langue de Molière, qu'ils tiennent pour l'idiome dépassé d'un land de leur Europe ; les plus malins pensent qu'écrire confusément a l'avantage de pouvoir contester le sens qu'on donnera à leurs textes : c'est commode, tant dans un discours politique que dans un accord commercial.

Je suggère donc à Bernard Pivot, qui a passionné les peuples francophones pour la dictée, d'ajouter une nouvelle catégorie : celle des candidats qui se présenteront armés de dictionnaires, grammaires, etc., comme les alpinistes se munissent de piolets et de cordes. Car le véritable objectif n'est pas d'encourager les phénomènes qui ont appris par cœur des listes de mots (par exemple, qu'il faut deux *l* à *thallophytes*, « la classe des algues »), mais de juger s'ils sont en mesure de répondre à cette devinette qui a jeté un trouble dans un récent concours : « Pourquoi écrit-on "ils se sont suivis" avec un *s*, et "ils se sont succédé" sans *s* ? » Le vrai but de nos efforts est de donner l'habitude de consulter les ouvrages de référence. C'est en pratiquant la méthode *Doctus cum libro* qu'on devient savant, même sans livre.



Pierre-Louis MALLÉN

THÉÂTRE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les relations entre le théâtre et les nouvelles technologies sont anciennes. Dès la création, en 1961, de l'Oulipo, « Ouvroir de littérature potentielle », Raymond Queneau, François Le Lionnais, Paul Fournel avaient déjà réfléchi, sans recourir encore à un ordinateur quelconque, à la manière de transposer certains des concepts de l'informatique, la science du traitement de l'information, à la création de futures pièces de théâtre⁽¹⁾. Le relais a été pris ensuite, sous l'égide de l'Alamo, « Association pour la littérature assistée par la mathématique et l'ordinateur », par Simone Balazard qui publia en 1984, dans la revue *Action poétique*, un article sur « La combinatoire des situations dramatiques »⁽²⁾. En 1990, en Angleterre, à Londres, au théâtre du Globe, Stanley Chapman fondait l'Outrapo, « Ouvroir du théâtre potentiel »⁽³⁾, qui travaillait en 1998 à l'élaboration d'une pièce intitulée *A Hundred Thousand Billion Dramatic Pieces* (« Cent mille milliards de petits drames ») par référence au fameux recueil de sonnets de Raymond Queneau, *Cent mille milliards de poèmes*, publié en 1961. Parallèlement, en France, entre 1990 et 1997, plusieurs membres de l'Oulipo, notamment Jacques Roubaud, Marcel Bénabou, Paul Fournel, proposaient dans plusieurs numéros de *La Bibliothèque oulipienne*⁽⁴⁾ des réflexions ou des esquisses de sketches dramatiques « potentiels ».

L'on sait moins que la première tentative pour se servir d'un ordinateur afin de créer une pièce de théâtre en français remonte à 1967. C'était au Canada, au Québec, à l'université de Montréal, où Jean A. Baudot avait réussi en 1964 à faire composer par un ordinateur, à l'aide d'un logiciel appelé *Phrase*, le tout premier recueil de vers libres électroniques en langue française⁽⁵⁾. En 1967, un jeune auteur dramatique québécois, Pierre Moretti,

1) Voir sur ce point Jacques Bens : *Oulipo (1960-1963)*, Paris, Christian Bourgois, 1980.

2) Simone Balazard : « La combinatoire des situations dramatiques », in *Action poétique* (numéro spécial sur l'Alamo), Avon, Action poétique, 1984, n° 95, pp. 35-40.

3) Voir « Works of the Outrapo », in Harry Matthews et Alastair Brotchie : *Oulipo Compendium*, London, Atlas, 1998, p. 335.

4) Voir les numéros 41, 61, 83, 87 et 99 de *La Bibliothèque oulipienne*, in Harry Matthews et Alastair Brotchie : *Oulipo Compendium*, London, Atlas, 1998, p. 60-114.

5) Voir Jean A. Baudot : *La Machine à écrire mise en marche et programmée par Jean A. Baudot : le premier recueil de vers libres rédigé par un ordinateur électronique*, Montréal (Québec), Éditions du Jour, 1964, 95 p.

le sollicita pour obtenir une version améliorée de ce logiciel, baptisée *Rephrase*, afin de composer les répliques d'*Équations pour un homme actuel*, pièce qui fut créée au cinéma-théâtre du Pavillon de la Jeunesse, à Montréal, le 4 septembre 1967, par la troupe des Saltimbanques, et qui fut reprise, en France, en avril 1968, au Festival mondial du théâtre à Nancy. C'est, à notre connaissance, le premier texte théâtral, voire le seul, de tout le théâtre français et francophone du xx^e siècle qui ait été ainsi élaboré à l'aide d'un ordinateur.

Dans le prolongement des travaux de l'Oulipo et de l'Alamo, une autre voie a été explorée en France et en Europe depuis le début des années 1990. En 1993, en Italie, un poète italien, essayiste, romancier, vidéaste et metteur en scène, Gianni Toti, appelait les arts du monde entier à créer un « grand théâtre total, un théâtre fait de tous les arts, cinéma, photographie, télévision, vidéo, performance, installation, happening : tout ce que l'on avait découvert pour élargir le champ du théâtre »⁽⁶⁾, y compris les nouvelles technologies. Le 14 novembre 1997, à Paris, à l'Institut de recherches sur la création musicale (Ircam), une lecture à sept voix présentait le premier « opéra numérique » français, *Trois mythologies et un poète aveugle*, de Jean-Pierre Balpe, où se trouvaient étroitement associés des « générateurs » de textes, d'images et de sons. En 1998, Jean-Pierre Balpe proposait, sur le site internet du ministère français de la Culture, la maquette d'un autre opéra numérique : *Barbe bleue*, toujours accessible en 2002⁽⁸⁾. L'exemple a été suivi ailleurs : les 11, 12 et 13 octobre 2001, à Porto, au Portugal, au théâtre Helena Sa e Costa, Pedro Barbosa créait *Alleisator*, « œuvre électronique » conçue selon un principe très proche mais en portugais. L'appel de Gianni Toti semble avoir été ainsi entendu. Un nouveau théâtre technologique est peut-être en train de naître en cette aube du XXI^e siècle.

Alain VUILLEMIN

Cercle Paul-Valéry

6) Gianni Toti : « Le projet d'art total à l'ère électronique », in Louise Poissant, éd : *Esthétique des Arts médiatiques*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'université du Québec, 1995, tome II, p. 312.

7) Un « générateur » ou encore un « synthétiseur » de textes, d'images ou de sons est un logiciel qui permet à un ordinateur de produire des textes, des images ou des sons inédits, entièrement synthétiques.

8) Voir le site du ministère de la Culture : <http://www.culture.fr/barbebleue>

QUE FAUT-IL APPRENDRE À L'ÉCOLE ?

Inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, ancien doyen du groupe d'Inspection générale de l'enseignement primaire et de la formation des maîtres, Raymond Toraille avait été consulté par le ministère de l'Éducation nationale à propos du « projet d'instructions »⁽¹⁾. Voici, extraits de sa réponse, quelques conseils qui restent d'actualité.

Au cycle III⁽²⁾, rien n'est vraiment acquis. Y a-t-il quoi que ce soit d'acquis définitivement au long de la scolarité ? Répétitions, reprises et révisions sont indispensables à tous les niveaux.

Le maître, par son attitude, a un rôle capital à jouer. Qu'il le veuille ou non, il est un modèle et un exemple pour ses élèves. Sa tenue, sa façon de s'exprimer, la correction de son langage marquée dans des phrases « construites », la netteté de son articulation et de son élocution, la richesse et l'exactitude de son vocabulaire suscitent une imitation, qu'il est en droit d'exiger de ses élèves.

Il faut souligner qu'au cycle III la lecture conserve une importance primordiale comme activité spécifique. « *Toute leçon est de lecture* », disait Alain, auquel on aurait intérêt à se reporter. Il doit y avoir, au cycle III comme au cycle II, des temps réservés à la lecture. Pour raisonner juste et avoir pleinement accès à la pensée d'autrui, on doit savoir lire correctement et aisément, lire tantôt rapidement, tantôt lentement, selon la nature et la difficulté du texte. De là résulte l'importance de la lecture individuelle à voix haute. Elle est un moyen de contrôle et d'entraînement à la disposition du maître. Le respect rigoureux de la forme et du sens des mots dans la phrase est la condition de toute compréhension juste.



Des moments quotidiens inscrits à l'emploi du temps doivent être consacrés à cette lecture de textes. L'imitation – qui prend à l'écrit la forme de la copie impeccable, de la reconstitution de textes, de la répétition et de la mémorisation, les exercices

d'entraînement apparemment formels (prononciation, articulation, intonation) – ont toujours leur place au cycle III.

Dans cette perspective, il faut un **enseignement** de la grammaire, de l'orthographe, de la conjugaison et du vocabulaire, il faut un apprentissage par cœur de beaux textes.

Les exercices dits structuraux⁽³⁾, tellement vantés naguère et tellement décriés aujourd'hui, ont même valeur et même importance pour l'écolier que les entraînements du sportif ou du pianiste faisant des gammes.

Rigueur et exigence pour le maître et pour l'élève, appliquées à la découverte et à la connaissance progressive de la langue, sont le « socle » d'acquisitions structurées grâce auxquelles s'élabore la liberté de la parole écrite et orale. La dialectique « libération-structuration » conserve toute sa valeur. On aimerait que le projet d'instructions l'affirmât avec vigueur dans les divers aspects de l'apprentissage du français.

Raymond TORAILLE

1) On sait que les programmes d'enseignement sont destinés à déterminer, par niveau et par ordre d'enseignement, les notions et connaissances que maîtres et professeurs sont chargés de faire acquérir à leurs élèves.

Les programmes sont accompagnés d'instructions qui ont pour objet d'explicitier le contenu des programmes et d'indiquer sommairement la démarche à suivre par les enseignants.

Au dernier trimestre 2001, un ensemble de textes a été soumis à consultation dans les écoles pour l'enseignement élémentaire. De cette consultation est résulté un projet d'instructions qui devrait se transformer en instructions et programmes applicables à partir de la prochaine rentrée. C'est ce projet qui appelle de ma part les plus sévères critiques.

2) Le cycle I comprend les deux premières années de l'école maternelle ; le cycle II comprend la grande section de maternelle (12^e), le cours préparatoire (CP ou 11^e), et la première année du cours élémentaire (CE1 ou 10^e) ; le cycle III, ou cycle des approfondissements, comprend la seconde année du cours élémentaire (CE2 ou 9^e), la première année du cours moyen (CM1 ou 8^e) et la seconde année du cours moyen (CM2 ou 7^e).

3) Les exercices dits structuraux ont pour finalité de faire acquérir aux élèves, par l'entraînement rapide et la répétition, les structures des bases de la langue française. Ils permettent, par transformation, substitution et expansion, un enrichissement progressif de l'expression, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ils sont particulièrement utiles avec les élèves étrangers, ou d'origine étrangère, et avec tous ceux qui maîtrisent imparfaitement le français.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À LA DÉRIVE

Mme Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, membre du comité d'honneur de DLF, nous a autorisés à reproduire l'encart que Sauvegarde des enseignements littéraires a publié le 7 mars, dans Le Monde.*

Selon des chiffres que personne ne conteste, 20 % des élèves de sixième peuvent être considérés comme illettrés, et leur scolarité – est-il besoin de le dire ? – se trouve d'emblée vouée à l'échec.

Comment le ministère de l'Éducation nationale répond-il à cette réalité alarmante ? Par un tour de passe-passe qu'illustre le nouveau programme de l'école primaire. On affirme haut et fort que la maîtrise de la langue est une priorité, et le lapin qu'on sort du chapeau s'appelle la « transversalité » : on n'étudiera pas le français seulement pendant la leçon de français mais à l'occasion de tous les apprentissages ! Parce que la maîtrise de la langue ne peut être acquise « dans des exercices formels fonctionnant à vide », elle passera désormais par la leçon de calcul et d'histoire, par l'étude d'une langue régionale et par un « débat » hebdomadaire de « vie collective » !

Mais ce que nous cache cette nouvelle pédagogie du désordre, c'est que la dégringolade continue. On consacrait à l'enseignement du français 15 heures par semaine en cours préparatoire il y a 35 ans : on lui en consacre moins de 10 aujourd'hui. Et l'on continue de soigner le mal par le mal : pour les trois dernières années d'études à l'école primaire, on vient de réduire encore ce chiffre pour le faire passer de 9 heures à 7 heures ! Et la même politique va être suivie au collège : dès septembre prochain, on diminuera le nombre d'heures consacrées au français pour mettre en place des activités sans programme précis, mais joliment nommées « itinéraires de découverte ».

Quant aux contenus de l'enseignement, c'est la même médecine qu'on applique. Ici encore, bien sûr, la maîtrise de la langue est désignée comme une priorité mais, sans s'aviser d'une contradiction de fort calibre, on dégraisse la grammaire. Prenons seulement quelques

exemples dans le nouveau programme de l'école primaire : où sont donc les prépositions, les pronoms relatifs ? À la trappe ! Le subjonctif ? On se contentera du présent des verbes réguliers !

Français, encore un effort ! Il vous faudra bientôt attendre d'entrer à l'Université pour connaître à peu près la grammaire.

Il ne faut pas se le cacher : ce mépris pour la langue est un mépris pour les élèves, et tout particulièrement pour les plus modestes d'entre eux qui ne trouveront pas dans leur famille les ressources nécessaires pour pallier les carences de l'école. L'égalité des chances était mourante : elle sera bientôt morte.

Nous ne laisserons pas le silence recouvrir ce scandale, et nous exigeons une refondation des enseignements littéraires dans leur totalité, de l'école primaire au lycée.

Nous exigeons que l'on redonne sa dignité à notre langue qui ne cesse de se dégrader parce qu'on oublie qu'elle exige, jusqu'aux dernières années de collège, un apprentissage spécifique de la grammaire et de l'orthographe.

Nous exigeons que, dans tous les établissements secondaires, on offre à tous les élèves qui le désirent la possibilité d'une étude sérieuse des langues anciennes, capitale pour l'apprentissage du français.

Nous exigeons que l'on construise, pour toutes les années de collège et de lycée, un enseignement de littérature solide, cohérent et suivi, et qui soit dispensé sans technicité inutile.

L'école manque chaque jour davantage à sa double mission : transmettre des savoirs et former des esprits. Le désastre sera bientôt parfaitement accompli si le prochain président de la République ne prend pas des mesures rapides et fermes pour que l'école redevienne digne des élèves qu'elle accueille. Ces décisions, c'est maintenant qu'elles doivent être annoncées, et nous les attendons.

* Sauvegarde des enseignements littéraires : <http://www.sel.asso.fr>

UNE CIRCULAIRE INACCEPTABLE (suite)

Comme nous l'avons signalé dans le numéro 203 de notre revue (p. 49), la circulaire du 20 septembre 2001 est inacceptable pour les associations de défense de la langue française. Certaines associations de consommateurs ont également pris conscience du danger de cette circulaire pour les intérêts des consommateurs. Nous continuons donc à mener des actions en concertation avec ces différentes associations. Ainsi, nous appuyons la démarche engagée par Avenir de la langue française (ALF), qui avait pris l'initiative d'un recours gracieux auprès de Mme Tasca, alors ministre de la Culture et de la Communication. Sans réponse de sa part, le président d'ALF, S. Exc. Bernard Dorin, ambassadeur de France, a donc adressé au Conseil d'État le recours reproduit ci-dessous. Nous suivrons avec attention ce dossier et ne manquerons pas de vous informer de son évolution.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser par la présente un recours contentieux contre le refus de madame la ministre de la Culture et de la Communication résultant de son silence à la suite du recours gracieux que nous lui avons adressé le 7 décembre 2001 contre la circulaire du 20 septembre 2001 concernant l'application de l'article 2 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, parue au *Journal officiel* du 27 octobre 2001, notamment contre l'antépénultième alinéa de cette circulaire.

Sans préjudice de toute argumentation complémentaire, nous faisons observer

- que les pictogrammes sont insuffisants pour une bonne information des consommateurs et doivent être complétés par des indications en français qui constituent des mises en garde indispensables, comme l'a décidé la Cour de cassation par un arrêt du 14 novembre 2000 ;
- qu'il n'existe en France aucune langue internationale autre que le français qui puisse être considérée comme facilement comprise par l'ensemble de la population et des consommateurs ; et, de toute façon, il

appartient aux seules autorités françaises de faire toutes les constatations nécessaires sur ce point de fait, comme le reconnaît dans son article 16 la directive européenne 200113 du 20 mars 2001.

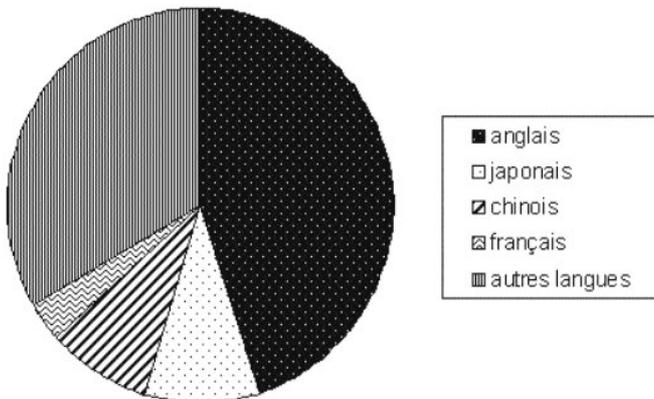
L'interprétation de l'article 2 de la loi de 1994 ne peut donc être infléchie par la jurisprudence de la Cour de justice des communautés européennes à laquelle se réfère la circulaire du 20 septembre que nous vous demandons en conséquence de bien vouloir annuler.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Bernard DORIN

LES LANGUES SUR L'INTERNET

Du rapport sur l'internet en 2001 (publié par l'United States Internet Council), Claire Goyer, administrateur de DLF, a extrait des chiffres parlants dont voici un tableau. Le nombre d'internautes dans le monde a dépassé les 500 millions et l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie-Pacifique sont les trois régions les plus connectées. Les internautes francophones ne représentent que 3,4 % de la population en ligne. Il est plus que temps de réagir !



LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

J E A N D U T O U R D

de l'Académie française

Aller plus vite, rendre les choses plus simples, abréger les phrases, etc. On entend toute la journée ces clichés qui, en plus, sont des âneries. Pourquoi aller vite ? Pour aller où, pour faire quoi d'essentiel ? Qu'on me donne une bonne raison de simplifier la vie. La civilisation, c'est la complication et, ne craignons pas de le dire : la lenteur.

* * *

Stendhal disait que l'alexandrin était un cache-sottise. Le sabir l'est encore davantage. Une imbécillité énoncée en sabir a quelque chose de mystérieux qui, un instant, fait illusion. Impossible de dire des bêtises en français traditionnel : cela se voit tout de suite.

* * *

L'américanomanie actuelle est à l'anglomanie d'avant-guerre ce que l'héroïne, le crack, le haschich sont à la « coco » et à l'opium, réservés jadis aux duchesses et aux esthètes. Aujourd'hui le populo est corrompu dans ses profondeurs par les trafiquants que sont les publicitaires, les boutiquiers, les intellectuels, la télévision, la radio, les traducteurs ignorants. Il faudrait démanteler les laboratoires de jargon, mais comment faire ? Ils sont encouragés par tous les gouvernements.

* * *

Le français est une langue aristocratique et nous sommes au siècle des masses. C'est également une langue réaliste qui appelle les

choses par leur nom traditionnel, c'est-à-dire leur donne leur juste poids, et nous vivons au siècle de l'euphémisme, de la brume intellectuelle, de l'incantation.

* * *

Tyrannie de l'euphémisme

Aujourd'hui, tout mot juste est devenu péjoratif.

* * *

L'espèce de patois atlantique que l'on parle actuellement est un langage pour initiés, comme l'argot. Avec ce que cela suppose d'orgueil chez les initiés. Fierté intime que ceux-ci éprouvent à échanger des insignifiances ou des niaiseries comprises d'eux seuls.

* * *

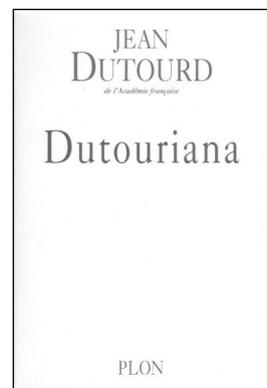
Étapes de l'invasion

On commence par encadrer un barbarisme ou un solécisme à l'aide de ce qu'Étiemble appelle les « guillemets prophylactiques » afin de montrer qu'on n'est pas dupe. Puis, un beau jour, les guillemets disparaissent : le mot est entré dans l'usage. Les guillemets sont une sorte de passage en douane : « Vous n'avez rien à déclarer ? – Si, que je suis étranger. – Ça va, passez, mais ne recommencez pas !... »

* * *

Tout ce qui est mal écrit est insignifiant.

Extraits de *Dutouriana* (Plon, 2002, 126 p., 13).



NOUVELLES PUBLICATIONS

LES MOTS DU CIRQUE, de Catherine ZAVATTA

(Belin, « *Le français retrouvé* », 2001, 350 p., 13,72)

Quel plaisir de pénétrer, sans quitter son fauteuil, dans les coulisses du cirque, grâce à Catherine Zavatta, de la famille circassienne (« qui appartient au monde du cirque ») éponyme. Humour et érudition sont au rendez-vous, en quelques centaines de mots, pour nous faire découvrir les artistes, leurs prouesses, et les dangers qui les guettent. Vous retrouverez même Jean Genet et son « Funambule », La Goulue et Zingaro.



Élisabeth de LESPADA



DICTIONNAIRE DE RHÉTORIQUE, de Michel POUGEOISE

(Armand Colin, 2001, 224 p., 20,12)

« Art et artisanat de la parole », selon Fumaroli cité par l'auteur, la rhétorique peut se définir non seulement comme culture du beau langage mais aussi comme technique d'argumentation permettant de persuader, ou – a contrario – de résister aux discours de persuasion. S'attaquant à ces vastes définitions, Michel Pougeoise, expert du fait linguistique et lexical, nous emmène d'une plume érudite dans le monde des figures de style et des techniques d'argumentation. Les termes, alphabétisés – tout autre ordonnancement en rendrait l'utilisation difficile –, offrent de nombreux « liens » avec des notions voisines ou antagonistes et sont étayés par des références aux grands rhétoriciens (pour la théorie) et par des citations littéraires substantielles (pour la pratique). Difficile de résister à la tentation de créer ses propres anacoluthes, oxymorons et autres paronomases, pour ne citer que les plus familiers !

É. de L.

COMPRENDRE LA TERMINOLOGIE MÉDICALE. MÉTHODE D'APPRENTISSAGE DU LANGAGE MÉDICAL AVEC GLOSSAIRE, de Gilles LANDRIVON, préface de René MORNEX

(Frison-Roche, 2000, 1 vol., 201 p., 19,06)

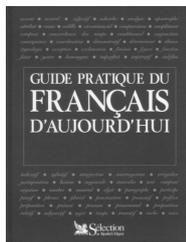
L'auteur, médecin et diplomate, expose sa méthode d'apprentissage du langage médical à l'usage des étudiants ainsi que des malades et de leurs proches. Il ne suit pas l'exemple de ceux qui, sous prétexte de moderniser la langue, croient bon de supprimer les traits d'union et les *h* qui leur semblent superflus, conduite analogue à celle de ceux qui ont fait abattre les haies de nos campagnes pour faciliter le remembrement...

L'auteur part d'une constatation que nous pourrions tous faire : 80 % des mots médicaux sont issus du grec. Comme Hippocrate et ses contemporains ne pouvaient connaître la grammaire, qui ne fut inventée que deux siècles plus tard par les Alexandrins, l'auteur s'est donc limité essentiellement aux règles nécessaires pour assurer la transcription du grec au français, et s'est surtout consacré au sens des mots grecs utiles à la compréhension, afin d'éviter les faux sens, ce qui est essentiel pour éviter les erreurs dans les prescriptions médicales.



Ce livre, amusant et sans prétention, ne méprise pas le langage des jeunes ni celui de tout le monde : pour bien le montrer, l'auteur analyse les injures du capitaine Haddock. Bref, ce livre constitue une excellente initiation au langage médical. Un contrôle des connaissances et dix QCM complètent utilement ce véritable cours, qui mérite d'être diffusé.

Maurice CARA



GUIDE PRATIQUE DU FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI, de Marie-Claire GOUSSEAU

(*Sélection du Reader's Digest*, 2002, 384 p., 37,95)

Après *Merveilles et Secrets de la langue française*, voici, par ce même éditeur, la réédition d'un ouvrage concernant le bon usage de notre langue.

Ce guide, puisqu'il est ainsi appelé – le terme est d'ailleurs bien choisi –, est en effet à la fois un recueil de grammaire, d'orthographe et de conjugaison, une forme de Bescherelle complet, mais surtout par sa présentation, ce qui fait son originalité, un dictionnaire fort pratique d'emploi.

Roger SAQUETOUX

LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE,

tomes I à VII, sous la direction de **Paul IMBS**,

tomes VIII à XVI, sous la direction de **Bernard QUEMADA**

(*Gallimard*, 1982-1994) et site internet : www.inalf.fr/tlfi

Ce dictionnaire de référence de la langue des XIX^e et XX^e siècles est le résultat du travail mené depuis les années 60 par une centaine de chercheurs du CNRS. Son prix, près de 1 500 euros, le rendait inaccessible au plus grand nombre.

Nos lecteurs qui possèdent une connexion internet pourront désormais le consulter avec bonheur. Le TLFI, *Trésor de la langue française informatisé*, le plus important dictionnaire accessible en ligne, est mis à notre disposition par le CNRS : 100 000 mots avec leurs diverses acceptions (soit 270 000 définitions détaillées), l'histoire de leur évolution et 430 000 exemples. La recherche se fait selon plusieurs critères, par mots, catégories, mots à l'intérieur d'une catégorie ou répondant à des caractéristiques plus ou moins complexes. De plus, le TLFI est interconnecté à différentes éditions du *Dictionnaire* de l'Académie française, à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert... Enfin, ce dictionnaire parle, puisque la phonétique des mots est également fournie par voie de haut-parleur. Un fin régal pour les gourmets de notre langue !

Jacques PÉPIN



QUAND L'EUROPE PARLAIT FRANÇAIS, de Marc FUMAROLI,

de l'Académie française

(*Éditions de Fallois*, 2001, 490 p., 22,71)

C'est avec un pincement au cœur et beaucoup de nostalgie qu'on lira ce livre brillant sur l'époque de la plus haute gloire de la langue française. Alors que le monde parle maintenant anglais, on se souviendra qu'il y eut une Europe, celle des élites, qui maîtrisait à la perfection le français. À lire aussi pour ce merveilleux passage de la préface : « *Qu'on le veuille ou non, au XXI^e siècle, quiconque de par le monde veut secouer la chape de plomb du conformisme et de la communication de masse, quiconque découvre*

qu'il veut avant de mourir prendre part à une conversation civilisée, image sur cette terre de nostra conversatio quae est in caelis, se met au français, et certainement pas au français dont se contentent les consommateurs du système de communication néo-français et que les publicitaires se sont mis eux-mêmes à dédaigner en lui préférant l'anglais. »

Alfred GILDER



LA LEXICOLOGIE, de **Roland ELUERD**

(PUF, *Que sais-je ?* n° 3548, 2000, 128 p., 6,51)

Voilà un ouvrage fort savant mais utile pour les amateurs de linguistique. Roland Eluerd nous enseigne ce qu'est la lexicologie, à savoir l'étude des vocabulaires placés dans leur contexte. C'est une « science carrefour », où se rencontrent la langue, les interlocuteurs, les sociétés et leurs histoires respectives. Une telle complexité, qui ne peut être enfermée dans des structures trop formelles, relève de l'usage au sens où l'entendent Peirce et Wittgenstein : « *Ne cherchez pas le sens, cherchez l'usage.* » « Comment parlons-nous ? » est une interrogation inséparable de la question : « De quoi parlons-nous ? »

A. G.

LE PETIT LIVRE DU FRANÇAIS CORRECT, de **Jean-Joseph JULAUD**

(Éditions First, 2002, 160 p., 2,90)

« 3 J » a encore frappé ! Pour 2,90 seulement, il vous livre un nouveau mini-mémento, qui se glisse facilement dans la poche, afin de déjouer certains pièges de notre belle langue. Voilà, rappelons-le, une manière bien agréable de s'y retrouver dans nos petites subtilités d'orthographe, de prononciation ou de conjugaison. Bravo à l'auteur.



A. G.



LES DICTIONNAIRES DE LANGUE FRANÇAISE, de **Jean PRUVOST**

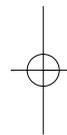
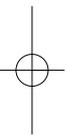
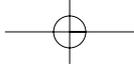
(PUF, *Que sais-je ?* n° 3622, 2002, 128 p., 6,50)

Aussi curieux que cela paraisse, il n'existait pas un dictionnaire des dictionnaires. Jean Pruvost comble cette lacune. Il nous en donne le nombre exact, depuis le *Dictionarium* de Calepino, écrit en 1502. Il les range aussi par catégories : dictionnaire-oracle, dictionnaire-loi, dictionnaire tranquillisant, intemporel, à contre-pied, sous-utilisé ou épinglé. C'est dire que ce petit ouvrage est remarquable. Car pour ces juges de paix de notre langue que sont nos dictionnaires, il donne une chronologie synthétique, en développe l'histoire analytique et distingue les critères et les mécanismes de fonctionnement propres à chacun.

A. G.

Avant d'en faire un compte rendu, signalons :

- *La Fable express, d'Alphonse Allais à Boris Vian*, de Claude Gagnière (Le Cherche-Midi éditeur, « espaces », 2002, 222 p., 15).
- *Le Petit Livre de la conjugaison correcte*, de Jean-Joseph Julaud (Éditions First, 2002, 160 p., 2,90).
- *La Mise en place des monopoles du savoir*, de Charles Durand (L'Harmattan, 2002, 120 p., 10,69).
- *L'Invention de la langue, le choix des mots nouveaux*, de Loïc Depecker (Armand Colin, 2001, 700 p., 45,90).



DLF 196

